

EVIDENCE

OTTAWA, May 1, 2024

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:46 p.m. [ET] with videoconference to consider the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2025, with the exception of Library of Parliament Vote 1.

Senator Claude Carignan (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good evening, everyone. Thank you for being here. Before we begin, I would like to remind all senators and other meeting participants of the following important preventative measures.

It's something that must be read at the beginning of each meeting. Over time, you will likely come to know it off by heart and you may even be able to recite it.

To prevent disruptive — and potentially harmful — audio feedback incidents during our meeting that could cause injuries, we remind all in-person participants to keep their earpieces away from all microphones at all times.

As indicated in the communiqué from the Speaker to all senators on Monday, April 29, the following measures have been taken to help prevent audio feedback incidents:

All your earpieces have been replaced by a model which greatly reduces the probability of audio feedback. The new earpieces are black in colour, whereas the former earpieces were grey. Please only use a black approved earpiece.

By default, all unused earpieces will be unplugged at the start of a meeting.

When you are not using your earpiece, please place it face down, on the middle of the round sticker that you see in front of you on the table, where indicated.

Please consult the card on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents.

Please ensure that you are seated in a manner that increases the distance between microphones. Participants must only plug in their earpieces to the microphone console located directly in front of them.

These measures are in place so that we can conduct our business without interruption and to protect the health and safety of all participants, including the interpreters.

Thank you all for your cooperation.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 1^{er} mai 2024

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 46 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025, à l'exception du crédit 1 de la Bibliothèque du Parlement.

Le sénateur Claude Carignan (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonsoir à tous. Merci de votre présence. Avant de commencer, je voudrais rappeler à tous les sénateurs et aux autres participants à la réunion présents dans la salle les mesures préventives importantes suivantes.

C'est un texte qu'on doit lire au début de chaque réunion. Probablement qu'à la longue, vous finirez par le connaître par cœur et peut-être même par le réciter.

Pour prévenir les incidents acoustiques perturbateurs — et potentiellement dangereux — susceptibles de causer des blessures, nous rappelons à tous les participants de garder leur oreillette éloignée de tous les microphones à tout moment.

Tel qu'indiqué dans le communiqué de la Présidente à tous les sénateurs le lundi 29 avril, les mesures suivantes ont été prises pour aider à prévenir les incidents acoustiques :

Toutes les oreillettes ont été remplacées par un modèle qui réduit considérablement la probabilité d'un incident acoustique. Les nouvelles oreillettes sont noires alors que les anciennes oreillettes étaient grises. Veuillez utiliser uniquement une oreillette noire approuvée.

Par défaut, toutes les oreillettes inutilisées au début d'une réunion seront débranchées.

Lorsque votre oreillette n'est pas utilisée, veuillez la placer face vers le bas, au milieu de l'autocollant sur la table, tel qu'indiqué par l'image.

Veuillez consulter les cartes sur la table pour connaître les lignes directrices sur la prévention des incidents acoustiques.

Veuillez vous assurer que vous êtes assis de manière à augmenter la distance entre les microphones. Les participants doivent brancher uniquement leur oreillette sur la console de microphone située directement devant eux.

Ces mesures sont en place afin que nous puissions exercer nos activités sans interruption et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes.

Merci à tous de votre coopération.

I wish to welcome all of the senators and witnesses as well as the viewers across the country who are watching us on sencanada.ca.

My name is Claude Carignan, senator from Quebec, and chair of the Standing Senate Committee on National Finance. Now, I would like to ask my colleagues to introduce themselves starting from my left, please.

Senator Gignac: Clément Gignac from Quebec.

Senator Loffreda: Tony Loffreda from Quebec.

[*English*]

Senator Pate: Welcome. My name is Kim Pate. I live here in the unceded, surrendered territory of the Algonquin Anishinaabe.

Senator LaBoucane-Benson: Patty LaBoucane-Benson, Treaty 6 territory, Alberta.

[*Translation*]

Senator Oudar: Manuelle Oudar from Quebec.

Senator Galvez: Rosa Galvez from Quebec.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

[*English*]

Senator Kingston: Good evening. Joan Kingston, New Brunswick.

Senator MacAdam: Jane MacAdam, Prince Edward Island.

Senator Ross: Krista Ross, New Brunswick.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Smith: Larry Smith, Quebec.

[*Translation*]

The Chair: Thank you. Honourable senators, today we will resume our study on the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2025, which was referred to this committee on March 19, 2024, by the Senate of Canada.

We are pleased to welcome with us today a few senior officials from Health Canada, Crown–Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, Indigenous Services Canada and Employment and Social Development Canada.

Bienvenue à tous les sénateurs et sénatrices, aux témoins et à tous les Canadiens qui nous regardent sur sencanada.ca.

Je m'appelle Claude Carignan, sénateur du Québec et président du Comité sénatorial permanent des finances nationales. J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter, en commençant par ma gauche.

Le sénateur Gignac : Clément Gignac, du Québec.

Le sénateur Loffreda : Tony Loffreda, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Pate : Bienvenue. Je m'appelle Kim Pate. J'habite ici, sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinaabe.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Je suis Patty LaBoucane-Benson, du territoire visé par le Traité n° 6, en Alberta.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Manuelle Oudar, du Québec.

La sénatrice Galvez : Rosa Galvez, du Québec.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

[*Traduction*]

La sénatrice Kingston : Bonsoir. Je suis Joan Kingston, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice MacAdam : Je suis Jane MacAdam, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Ross : Je suis Krista Ross, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Marshall : Je suis Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Smith : Je suis Larry Smith, du Québec.

[*Français*]

Le président : Merci. Honorables sénateurs et sénatrices, aujourd'hui nous poursuivons notre étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025, qui a été renvoyé à ce comité par le Sénat du Canada le 19 mars 2024.

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous aujourd'hui quelques hauts fonctionnaires de Santé Canada, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Services aux Autochtones Canada et Emploi et Développement social Canada.

I understand that one official from each department will make statements and the others will help answer questions. So it is my pleasure to introduce Serena Francis, Chief Financial Officer, Health Canada; Darlene Bess, Chief Finances, Results and Delivery Officer, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada; Philippe Thompson, Chief Finances, Results and Delivery Officer, Indigenous Services Canada; and Brian Leonard, Director General and Deputy Chief Financial Officer, Employment and Social Development Canada.

Welcome and thank you for accepting our invitation to appear in front of the Standing Senate Committee on National Finance. On that note, I give the floor to Brian Leonard followed by Serena Francis, Jake Kennedy and then Philippe Thompson.

You have 5 to 7 minutes each to deliver your opening remarks. After that, we will begin the question period.

Brian Leonard, Director General and Deputy Chief Financial Officer, Employment and Social Development Canada: Honourable senators, first, I'd like to acknowledge that the land on which we gather is the traditional unceded territory of the Algonquin Anishinaabeg people.

I am pleased to appear before you in my capacity as Deputy Chief Financial Officer for Employment and Social Development Canada, or ESDC. I'm also accompanied by a number of my departmental colleagues. They will help me provide additional details and perspective on the items that are included in the department's Main Estimates. ESDC is the department of the Government of Canada responsible for developing, managing and delivering social programs and services. ESDC delivers a range of programs and services that affect Canadians throughout their lives. For example, the department provides seniors with basic income security, delivers programs that support labour market participation, helps students finance their postsecondary education and assists parents who are raising young children.

Through the Labour Program, ESDC also has the mandate to maintain a strong, productive, healthy and competitive workplace within federal jurisdiction.

Service Canada is the place Canadians go to access programs, services and benefits they need from the Government of Canada.

Je crois comprendre qu'un fonctionnaire de chaque ministère fera des déclarations et que les autres aideront à répondre aux questions. Je suis donc heureux de vous présenter les personnes suivantes : Serena Francis, dirigeante principale des finances, Santé Canada; Darlene Bess, dirigeante principale des finances, des résultats et de l'exécution, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada; Philippe Thompson, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution Services aux Autochtones Canada; Brian Leonard, directeur général et dirigeant principal adjoint des finances, Emploi et Développement social Canada.

Bienvenue et merci d'avoir accepté notre invitation à témoigner devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales. Sur ce, je donne la parole à Brian Leonard, qui sera suivi de Serena Francis, Jake Kennedy et Philippe Thompson.

Vous avez de cinq à sept minutes chacun pour faire vos remarques liminaires. Ensuite, nous passerons à la période des questions.

Brian Leonard, directeur général et dirigeant principal adjoint des finances, Emploi et Développement social Canada : Honorables sénateurs, tout d'abord, je tiens à souligner que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui en ma qualité d'adjoint à la dirigeante principale des finances d'Emploi et Développement Social Canada (EDSC). Je suis également accompagné de quelques-uns de mes collègues du ministère. Ils m'aideront à fournir des détails additionnels et une perspective sur les éléments compris dans le Budget principal des dépenses du ministère. ESDC est le ministère responsable du gouvernement du Canada pour le développement, la gestion et la prestation de programmes et services sociaux. Le ministère offre une gamme de programmes et de services dont les Canadiennes et Canadiens peuvent bénéficier tout au long de leur vie. Par exemple, le ministère offre un revenu de base aux aînés, des programmes qui soutiennent la participation au marché du travail, aide les étudiants à financer leurs études postsecondaires et soutient les parents qui élèvent de jeunes enfants.

Par le biais du Programme du travail, ESDC a aussi le mandat d'assurer le maintien de milieux de travail dynamiques, productifs, sains et concurrentiels chez les employeurs relevant de la compétence fédérale.

Service Canada est l'endroit où les Canadiennes et les Canadiens vont pour accéder aux programmes, aux services et aux prestations du gouvernement du Canada.

[English]

I will present to the committee an overview of ESDC's portion of the 2024-25 Main Estimates, originally tabled on February 29.

The 2024-25 Main Estimates for Employment and Social Development Canada, or ESDC, amount to \$98.7 billion, an increase of \$4.5 billion when compared to last year's 2023-24 Main Estimates. Statutory items total \$87.2 billion, which is 88% of ESDC's Main Estimates. They include programs such as Old Age Security, or OAS, the Canada Student Financial Assistance Program, the Canada Education Savings Grant and the Registered Disability Savings Plan.

Planned statutory spending is \$4.3 billion higher than last year's Main Estimates. This is mostly explained by an increase in Old Age Security, the Guaranteed Income Supplement, or GIS, and allowance payments. The increases directly related to the expected increases in the number of Old Age Security pensioners and the indexation of benefits.

As well, there is a statutory increase of \$0.2 billion for service delivery to the public on behalf of other government departments under the Department of Employment and Social Development Act that is mainly due to a new two-year agreement with Health Canada for ESDC to support the delivery of the Canadian dental care plan.

ESDC's total vote 5 grants and contributions presented in the Main Estimates is \$10.2 billion, which is an increase of nearly \$300 million from the 2023-24 Main Estimates. This is mainly attributable to an increase in payments to the provinces and territories in support of early learning and child care.

ESDC's total vote 1 operating budget is \$1.3 billion in 2024-25, an increase of \$23 million from last year's Main Estimates. This increase is mostly due to compensation adjustments for new collective agreements.

You will note that Employment Insurance benefits, Canada Pension Plan, or CPP, benefits and related ESDC operating costs are excluded from the department's Main Estimates as they are specified purpose accounts. The EI operating account is included in the consolidated data of the Government of Canada. The CPP is not incorporated into the government's financial estimates since it is under joint control of the federal government and the participating provinces and territories. While not in the Main

[Traduction]

Je vais maintenant présenter au comité un aperçu de la partie du Budget principal des dépenses 2024-2025 pour EDSC, qui a été déposé le 29 février.

Le Budget principal des dépenses 2024-2025 pour Emploi et Développement social Canada, ou EDSC, s'élève à 98,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 4,5 milliards de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2023-2024. Les crédits législatifs totalisent 87,2 milliards de dollars, ce qui représente 88 % du Budget principal des dépenses d'EDSC. Ces crédits visent des programmes tels que la Sécurité de la vieillesse, ou SV, le Programme canadien d'aide financière aux étudiants, la Subvention canadienne pour l'épargne-études et le régime enregistré d'épargne-invalidité.

Les dépenses législatives prévues sont supérieures de 4,3 milliards de dollars à celles du Budget principal des dépenses de l'année dernière. Cela s'explique surtout par une augmentation de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti, ou SRG, et des allocations. Ces augmentations sont directement liées à l'augmentation prévue du nombre de prestataires de la Sécurité de la vieillesse et à l'indexation des prestations.

En outre, il y a une augmentation statutaire de 0,2 milliard de dollars pour la prestation de services au public au nom d'autres ministères en vertu de la Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social, et qui est principalement attribuable à une nouvelle entente de deux ans avec Santé Canada pour qu'EDSC appuie la mise en œuvre du Régime canadien de soins dentaires.

Le total du crédit 5 d'EDSC — Subventions et contributions — présenté dans le budget des dépenses est de 10,2 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de près de 300 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2023-2024. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des paiements aux provinces et aux territoires à l'appui de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Le total du crédit 1 — Dépenses de fonctionnement — d'EDSC est de 1,3 milliard de dollars en 2024-2025, soit une augmentation de 23 millions de dollars par rapport au budget de l'an dernier. Cette augmentation est principalement attribuable à des rajustements à la rémunération dans le cadre de nouvelles conventions collectives.

Il convient de souligner que les prestations d'assurance-emploi, les prestations du Régime de pensions du Canada et les coûts de fonctionnement connexes d'EDSC sont exclus du Budget principal des dépenses du ministère, car il s'agit de comptes à des fins déterminées. Le Compte des opérations de l'assurance-emploi est inclus dans les rapports financiers consolidés du gouvernement du Canada. Le Régime de pensions du Canada n'est pas intégré aux états financiers du

Estimates, EI and CPP planned spending are reflected in ESDC's departmental plan, which was tabled and published on February 29.

[*Translation*]

Additionally, the 2024-25 Main Estimates do not include funding for any of the initiatives announced in the recent federal budget. The department has begun the process to access those funds by seeking the necessary authorities from the Treasury Board and then through a future Estimates.

I hope this overview has given you a better understanding of the Main Estimates for our department. My colleagues and I would be pleased to answer your questions.

[*English*]

Serena Francis, Chief Financial Officer, Health Canada: Good evening, chair and members of the committee. Today, I have with me several colleagues in the event that you have questions that require more detailed programmatic responses.

[*Translation*]

Thank you for inviting me to discuss Health Canada's Main Estimates. I am pleased to have the opportunity to highlight some of the department's priorities and to share with you the work it is doing to support the health of Canadians.

[*English*]

In these Main Estimates, there is \$8.7 billion in proposed spending, which consists of about \$2.9 billion in operating funds, \$26.5 million in capital funding and \$5.4 billion in grants contributions, with an additional \$280 million in statutory funding. Overall, this represents an increase of approximately \$4.6 billion over the Main Estimates for 2023-24.

[*Translation*]

In addition to the information contained in the Main Estimates, significant investments have been announced in the 2024 budget. It is important to note that these investments are not reflected in the figures discussed today, but will be determined in future Supplementary Estimates and Main Estimates.

gouvernement, puisqu'il est sous le contrôle conjoint du gouvernement fédéral et des provinces et territoires participants. Bien qu'elles ne soient pas comprises dans le Budget principal des dépenses, les dépenses prévues au titre de l'assurance-emploi et du Régime de pensions du Canada sont reflétées dans le Plan ministériel d'EDSC, qui a été déposé et publié le 29 février.

[*Français*]

De plus, le Budget principal des dépenses ne comprend aucun financement lié aux initiatives annoncées dans le plus récent budget fédéral. Le ministère a entamé le processus pour accéder à ces fonds en demandant les autorisations nécessaires au Conseil du Trésor, puis par le biais de futurs exercices du budget des dépenses.

J'espère que cet aperçu vous a permis de mieux comprendre le Budget principal des dépenses pour notre ministère. Mes collègues et moi serons heureux de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Serena Francis, dirigeante principale des finances, Santé Canada : Bonsoir, monsieur le président et membres du comité. Aujourd'hui, je suis accompagnée de plusieurs collègues qui pourront répondre à vos questions plus pointues au sujet des programmes.

[*Français*]

Je vous remercie de m'avoir invitée à discuter du Budget principal des dépenses de Santé Canada. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de souligner certaines des priorités du ministère et de partager avec vous le travail qu'il accomplit pour soutenir la santé des Canadiens.

[*Traduction*]

Le Budget principal des dépenses propose des dépenses de 8,7 milliards de dollars, soit environ 2,9 milliards de dollars en fonds de fonctionnement, 26,5 millions de dollars en fonds d'immobilisations et 5,4 milliards de dollars en subventions et contributions, auxquels s'ajoutent 280 millions de dollars en financement législatif. Dans l'ensemble, cela représente une augmentation d'environ 4,6 milliards de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2023-2024.

[*Français*]

En plus de l'information contenue dans le Budget principal des dépenses, des investissements importants ont été annoncés dans le budget de 2024. Il est important de noter que ces investissements ne sont pas pris en compte dans les chiffres dont il est question aujourd'hui, mais qu'ils seront déterminés dans le cadre de prochains exercices du Budget supplémentaire des dépenses et du Budget principal des dépenses.

[English]

I will begin by providing a summary of the \$8.7 billion in proposed spending, followed by an overview of the Budget 2024 items.

Through these estimates, Health Canada will continue to provide national leadership to support the health care system. The department will remain focused on helping Canadians lead healthier lives by working to protect them from unsafe health, consumer and commercial products and substances, and continue to take actions to modernize regulations for food and health products.

Some significant areas of investment are as follows: The 2022-23 federal budget invested close to \$200 billion over 10 years to support the Working Together to Improve Health Care for Canadians Plan. Through this plan, we are working with provinces and territories on four shared health priorities: expanding access to family health services, including in rural and remote areas; supporting health workers and reducing backlogs for health services, such as surgeries and diagnostics; improving access to quality mental health, substance use and addiction services; and modernizing the health care system with standardized information and digital tools so health care providers and patients have access to electronic health information.

[Translation]

We are also working with the provinces and territories to improve access to mental health and addiction services, and to help Canadians age with dignity, closer to home, by supporting efforts to improve access to home and community care and long-term care. This fiscal year, Health Canada will spend approximately \$4.3 billion on these commitments.

[English]

Health Canada will continue to expand access to oral health care through the Canadian dental care plan. This transformative \$13-billion investment over five years and \$4.4 billion ongoing aims to benefit an estimated nine million Canadians without private dental coverage. In 2024-25, over \$2 billion is allocated to Health Canada to implement the new plan.

The opioid overdose crisis continues to be a top priority of the government with Health Canada leading implementation of the renewed Canadian Drugs and Substances Strategy, with

[Traduction]

Je commencerai par un résumé des 8,7 milliards de dollars de dépenses proposées, suivi d'un aperçu des postes du budget de 2024.

Grâce à ce budget des dépenses, Santé Canada continuera d'exercer un leadership national pour soutenir le système des soins de santé. Le ministère continuera à aider les Canadiens à mener une vie plus saine en s'efforçant de les protéger contre les substances et les produits de santé et de consommation et les substances et les produits commerciaux qui sont dangereux, et il continuera à prendre des mesures pour moderniser les règlements visant les aliments et les produits de santé.

Voici quelques domaines d'investissement importants. Le budget fédéral 2022-2023 a investi près de 200 milliards de dollars sur 10 ans pour soutenir le plan Travailler ensemble pour améliorer les soins de santé pour les Canadiens. Dans le cadre de ce plan, nous travaillons avec les provinces et les territoires sur quatre priorités communes en matière de santé, soit élargir l'accès aux services de santé familiale, y compris dans les régions rurales éloignées, soutenir les travailleurs de la santé et réduire les arriérés dans les services de santé comme les interventions chirurgicales et les diagnostics, améliorer l'accès à des services de qualité en matière de santé mentale, de consommation de substances et de toxicomanie, et moderniser le système de soins de santé au moyen de données normalisées et d'outils numériques, afin que les fournisseurs de soins de santé et les patients puissent avoir accès à des renseignements électroniques en matière de santé.

[Français]

Nous travaillons également avec les provinces et les territoires pour améliorer l'accès aux services de santé mentale et de toxicomanie, et pour aider les Canadiens à vieillir dans la dignité, plus près de chez eux, en soutenant les efforts visant à améliorer l'accès aux soins à domicile et aux soins communautaires ainsi qu'à des soins de longue durée. Au cours de cet exercice, Santé Canada consacrera environ 4,3 milliards de dollars à ces engagements.

[Traduction]

Santé Canada continuera d'élargir l'accès aux soins de santé buccodentaire par l'entremise du Régime canadien de soins dentaires. Cet investissement transformateur de 13 milliards de dollars sur cinq ans et de 4,4 milliards de dollars par année par la suite vise à aider environ neuf millions de Canadiens qui n'ont pas d'assurance dentaire privée. En 2024-2025, plus de 2 milliards de dollars seront alloués à Santé Canada pour mettre en œuvre le nouveau plan.

La crise de surdoses d'opioïdes reste une priorité élevée du gouvernement, et Santé Canada dirige la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie canadienne sur les drogues et autres

\$358 million over five years and \$58.3 million for Health Canada's 2024-25 Main Estimates. The strategy covers a broad range of legal and illegal substances and offers prevention, education, substance use services and supports, evidence, and substance controls. Specifically, Health Canada aims to enhance data availability, provide additional support for innovative models and promote regulatory compliance.

[Translation]

Budget 2024 was tabled in Parliament on April 16, announcing additional investments in key priority areas for Health Canada. As mentioned, these are not included in the Main Estimates but have been or will be identified as part of Supplementary Estimates and Main Estimates exercises in future years.

[English]

Over five years, \$1.5 billion will go toward building a comprehensive national pharmacare program. The federal government has introduced legislation to help make essential medications more accessible and affordable for Canadians. Bill C-64, An act respecting pharmacare, proposes foundational principles for the first phase of national universal pharmacare in Canada, describing the intent to work with provinces and territories in providing a universal, single-payer coverage for a number of contraception and diabetes medications.

[Translation]

In addition, Budget 2024 renewed \$190 billion over two years starting in 2024 for Health Canada and Environment and Climate Change Canada to reduce human and environmental exposure to harmful chemicals under its Chemicals Management Plan.

[English]

Building on historic health care investments, including mental health and substance use, Budget 2024 proposed over \$150 million over three years to Health Canada for an emergency treatment fund, open to municipalities and Indigenous communities to help provide rapid responses to emergent critical needs related to the opioid crisis; as well as \$500 million over five years, for the creation of a new youth mental health fund, which will help younger Canadians access the mental health care they need.

substances, avec 358 millions de dollars sur cinq ans et 58,3 millions de dollars pour Santé Canada dans le Budget principal des dépenses 2024-2025. La stratégie couvre un large éventail de substances légales et illégales et offre des services de prévention et d'éducation, des services et soutiens liés à la consommation de substances, des données probantes et des services liés au contrôle des substances. Plus précisément, Santé Canada s'efforcera d'améliorer la mise à disposition des données, de fournir un soutien supplémentaire aux modèles novateurs et de promouvoir la conformité aux règlements.

[Français]

Le budget de 2024 a été déposé au Parlement le 16 avril et il annonçait des investissements supplémentaires dans des domaines prioritaires clés pour Santé Canada. Comme nous l'avons mentionné, ceux-ci ne sont pas inclus dans le Budget principal des dépenses, mais ont été ou seront identifiés dans le cadre d'exercices futurs du budget supplémentaire et du Budget principal des dépenses des prochaines années.

[Traduction]

Sur cinq ans, 1,5 milliard de dollars seront consacrés à la mise en place d'un programme national complet d'assurance-médicaments. Le gouvernement fédéral a déposé un projet de loi qui vise à rendre les médicaments essentiels plus accessibles et plus abordables pour les Canadiens. Le projet de loi C-64, Loi concernant l'assurance-médicaments, propose des principes fondamentaux pour la première phase d'un régime d'assurance-médicaments national et universel au Canada, et énonce l'intention de travailler avec les provinces et les territoires pour offrir une couverture universelle à payeur unique pour certains contraceptifs et médicaments contre le diabète.

[Français]

De plus, le budget de 2024 a renouvelé un montant de 190 milliards de dollars sur deux ans à compter de 2024 à Santé Canada et Environnement et Changement climatique Canada afin de réduire l'exposition humaine et environnementale aux produits chimiques nocifs dans le cadre de son Plan de gestion des produits chimiques.

[Traduction]

En s'appuyant sur des investissements sans précédent dans les soins de santé, notamment en santé mentale et en toxicomanie, le budget de 2024 propose plus de 150 millions de dollars sur trois ans à Santé Canada pour un fonds de traitement d'urgence qui sera offert aux municipalités et aux collectivités autochtones afin d'offrir une intervention rapide aux besoins émergents et essentiels liés à la crise des opioïdes. Il prévoit également 500 millions de dollars sur cinq ans pour la création d'un nouveau fonds pour la santé mentale des jeunes, ce qui aidera les jeunes canadiens à avoir accès aux soins de santé mentale dont ils ont besoin.

This proposed spending will ensure the government can continue to focus on important health priorities that are designed to result in better health outcomes for all Canadians. Thank you once again for inviting us before the committee today. We are pleased to answer any questions that you may have.

[Translation]

The Chair: Thank you, Ms. Francis. I will now give the floor to Darlene Bess.

[English]

Darlene Bess, Chief Finances, Results and Delivery Officer, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Thank you, honourable senators, for the invitation to discuss the 2024-25 Main Estimates for Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada. Before we begin, I would like to recognize that we come together here today on the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe people.

As you know, the funding in the Main Estimates allows Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada to continue along the path toward reconciliation by renewing the relationship with Indigenous peoples, furthering the modernization of institutional structures and governance in support of self-determination, acknowledging and addressing past wrongs, as well as advancing work to protect the environment and enabling prosperity, sustainability and health in the North.

The 2024-25 Main Estimates will provide the department with a total of \$10.9 billion in investments, a net increase of \$1.8 billion compared to last year's Main Estimates of \$9.1 billion. This increase is primarily attributable to a higher level of funding received for the settlement of claims in litigation.

[Translation]

The department's 2024-25 Main Estimates are composed primarily of transfer payments and operating expenditures. Transfer payments account for 81% of the Main Estimates, or \$8.9 billion, while operating expenditures account for 18%, or \$2 billion.

[English]

I'd like to take a moment to highlight some of the work these estimates will allow Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada to further in 2024-25 toward accelerating the renewal of the relationship with Indigenous peoples based on

Ces dépenses proposées permettront au gouvernement de continuer à se concentrer sur d'importantes priorités en matière de santé qui visent à améliorer la santé de tous les Canadiens. Nous vous remercions une fois de plus de nous avoir invités à comparaître devant le comité aujourd'hui. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

[Français]

Le président : Merci, madame Francis. Je vais céder la parole à Mme Darlene Bess.

[Traduction]

Darlene Bess, dirigeante principale des finances, des résultats et de l'exécution, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Je vous remercie, honorables sénateurs, de m'avoir invitée à discuter du Budget principal des dépenses 2024-2025 en ce qui concerne Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Avant de commencer, j'aimerais reconnaître que nous sommes ici aujourd'hui sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinaabe.

Comme vous le savez, le financement prévu dans le Budget principal des dépenses permet à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada de poursuivre sur la voie de la réconciliation en renouvelant la relation avec les peuples autochtones, en favorisant la modernisation des structures institutionnelles et de la gouvernance à l'appui de l'autodétermination, en reconnaissant et en corrigeant les injustices passées, ainsi qu'en faisant progresser les travaux qui visent à protéger l'environnement et à favoriser la prospérité, la durabilité et la santé dans le Nord.

Le Budget principal des dépenses 2024-2025 fournira au ministère un total de 10,9 milliards de dollars en investissements, soit une augmentation nette de 1,8 milliard de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de l'année dernière, qui s'élevait à 9,1 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à un niveau plus élevé de financement reçu pour le règlement de revendications faisant l'objet d'un litige.

[Français]

Le Budget principal des dépenses de 2024-2025 du ministère est principalement composé de paiements de transfert et de dépenses opérationnelles. Les paiements de transfert représentent 81 % du Budget principal des dépenses, ou 8,9 milliards de dollars, tandis que les dépenses opérationnelles représentent 18 % du budget, ou 2 milliards de dollars.

[Traduction]

J'aimerais prendre quelques instants pour souligner certains des travaux que ce budget permettra à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada de poursuivre en 2024-2025 en vue d'accélérer le renouvellement de la relation

respect, cooperation, partnership, and the affirmation and implementation of Indigenous rights. Specifically, a total of \$7 billion in funding will allow the department to accelerate specific claims resolution, as well as the resolution of litigation and negotiation of settlement agreements. Namely, through this work, the department expects to resolve at least 35 specific claims by the end of the fiscal year. Additionally, funding representing investments of approximately \$2.2 billion will support the management and implementation of agreements and treaties, as well as enable an increase in the number of treaties, self-government agreements and other constructive arrangements concluded, targeting a total of 93 additional arrangements by March 2025.

[*Translation*]

A portion of these Main Estimates, totalling \$292 million, will support partner engagement and capacity building to advance reconciliation as well as Indigenous visions of self-determination, namely by collaborating with our partners to advance joint priorities and co-develop policies.

More specifically, over \$137.3 million of these funds will go towards supporting Indigenous early learning and child care, \$43.5 million will support rights and relationship building with the Métis nation, and \$20 million will go to advancing missing and murdered Indigenous women and girls initiatives.

[*English*]

Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada will also continue to advance work toward the pursuit of a strong, inclusive, vibrant, prosperous and self-sufficient North through investments of over \$1 billion. For example, part of these funds will enable the establishment of regional governance mechanisms and implementation plans for Canada's Arctic and Northern Policy Framework with territorial, Indigenous and provincial partners.

Of the \$1 billion in funding, \$133 million will support the department to help make nutritious food and essential items more affordable and accessible to residents of 125 eligible isolated Northern communities. This will materialize by building on recent expansions, including a proactive food systems approach through engagement and collaboration with Indigenous partners and academics. Support will also be provided toward clean energy and climate monitoring projects in order for Northern Indigenous communities to build resiliency to changing environmental conditions. Finally, a total of \$713 million

avec les peuples autochtones en se fondant sur le respect, la coopération et les partenariats, ainsi que sur l'affirmation et la mise en œuvre des droits autochtones. Plus précisément, un financement total de 7 milliards de dollars permettra au ministère d'accélérer le règlement de revendications particulières, ainsi que la résolution de litiges et la négociation d'ententes de règlement. Grâce à ces travaux, le ministère espère régler au moins 35 revendications particulières d'ici la fin de l'exercice financier. De plus, un financement représentant des investissements d'environ 2,2 milliards de dollars appuiera la gestion et la mise en œuvre d'accords et de traités, et permettra d'augmenter le nombre de traités, d'accords sur l'autonomie gouvernementale et d'autres arrangements constructifs conclus, car on vise un total de 93 ententes supplémentaires d'ici mars 2025.

[*Français*]

Une partie de ce Budget principal des dépenses, totalisant 292 millions de dollars, appuiera l'engagement des partenaires et le renforcement des capacités pour faire progresser la réconciliation ainsi que les visions autochtones de l'autodétermination, notamment en collaborant avec les partenaires pour faire progresser les priorités communes et élaborer conjointement des politiques.

Plus précisément, plus de 137 millions de dollars de ces fonds serviront à soutenir l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones; 6 millions de dollars soutiendront les droits et l'établissement de relations avec la nation métisse; 20 millions de dollars seront octroyés pour faire progresser les initiatives relatives aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées.

[*Traduction*]

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada poursuivra également les travaux qui visent à créer un Nord fort, inclusif, dynamique, prospère et autosuffisant par l'entremise d'investissements de plus d'un milliard de dollars. Par exemple, une partie de ces fonds permettra d'établir des mécanismes de gouvernance régionaux et des plans de mise en œuvre du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada avec des partenaires territoriaux, autochtones et provinciaux.

Sur ce milliard de dollars de financement, 133 millions de dollars aideront le ministère à rendre les aliments sains et les articles essentiels plus abordables et accessibles aux résidents de 125 collectivités nordiques isolées admissibles. Cet objectif sera atteint en s'appuyant sur les récentes augmentations, notamment une approche proactive des systèmes alimentaires grâce à l'engagement et à la collaboration avec des partenaires autochtones et des universitaires. Un soutien sera également apporté à des projets d'énergie propre et de surveillance du climat, afin de permettre aux collectivités autochtones du Nord

in funding will be provided to continue remediation of Northern contaminated sites to ensure that Northern lands, waters and natural resources are sustainably managed.

In addition to these Main Estimates, it is worth noting some of the new funding recently announced as part of Budget 2024 that will further the department's ability to move forward on the path toward reconciliation. Namely, \$101 million to support the renewal of Harvesters Support Grant, the Community Food Program Fund and food security research. An additional \$12.5 million to support Indigenous Youth Roots organization Call to Action 66, as well as \$1.3 million to co-develop with Indigenous partners, a regional red dress alert system.

[Translation]

Mr. Chair, these Main Estimates will allow the department to continue the concrete work to renew the relationships between Canada and First Nations, Inuit and Métis, as well as continue to advance the work in the North. I am pleased to have a discussion with this committee regarding the Main Estimates; your questions are also welcome. Thank you.

The Chair: Thank you very much. That was a really good presentation.

Philippe Thompson, Chief Finances, Results and Delivery Officer, Indigenous Services Canada: Good evening, Mr. Chair and honourable senators. Thank you for the invitation to appear before you to discuss the 2024-25 Main Estimates for Indigenous Services Canada, or ISC.

I would like to begin by acknowledging that we come together on the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabeg people.

I also have the pleasure to have with me several of my colleagues to answer your questions. 2023-24 was a pivotal year for our department with, amongst other accomplishments, a \$23.3 billion settlement agreement — the largest in Canadian history — to compensate First Nations children and families who were harmed by discriminatory underfunding of the First Nations Child and Family Services program and those impacted by the federal government's narrow definition of Jordan's Principle.

d'être plus résilientes face à l'évolution des conditions environnementales. Enfin, un financement total de 713 millions de dollars est prévu pour poursuivre l'assainissement des sites contaminés du Nord, afin de garantir la gestion durable des terres, des eaux et des ressources naturelles du Nord.

En plus du Budget principal des dépenses, il convient de noter certains des nouveaux fonds récemment annoncés dans le cadre du budget de 2024 qui renforceront la capacité du ministère à progresser sur la voie de la réconciliation. Ainsi, 101 millions de dollars serviront à soutenir le renouvellement de la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs, la Subvention pour les programmes alimentaires des communautés et la recherche sur la sécurité alimentaire. Un montant supplémentaire de 12,5 millions de dollars est également prévu pour soutenir l'appel à l'action n° 66 et l'organisme Indigenous Youth Roots, ainsi que 1,3 million de dollars pour élaborer conjointement, avec des partenaires autochtones, un système régional d'alerte robe rouge.

[Français]

Monsieur le président, ce Budget principal des dépenses permettra au ministère de poursuivre le travail concret visant à renouveler les relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis et à continuer de faire progresser le travail dans le Nord. Je serai heureuse d'entretenir une discussion avec ce comité concernant le Budget principal des dépenses; vos questions sont également les bienvenues. Merci.

Le président : Merci beaucoup; c'était une très bonne présentation.

Philippe Thompson, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, Services aux Autochtones Canada : Bonsoir, monsieur le président et honorables sénateurs. Merci de l'invitation à comparaître devant vous pour discuter du Budget principal des dépenses de 2024-2025 de Services aux Autochtones Canada (SAC).

J'aimerais commencer par reconnaître que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Je suis également heureux d'être accompagné de plusieurs de mes collègues pour répondre à vos questions. L'année 2023-2024 a été une année charnière pour notre ministère avec, entre autres accomplissements, un accord de règlement de 23,3 milliards de dollars — le plus important de l'histoire du Canada — pour indemniser les enfants et les familles des Premières Nations qui ont subi un préjudice en raison du sous-financement discriminatoire du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et ceux qui ont été touchés par la définition étroite du principe de Jordan du gouvernement fédéral.

Please note that our 2024-25 Main Estimates is significantly lower than last year, as a result of this one-time payment in 2023-24.

[English]

With the total amount of \$21 billion in its 2024-25 Main Estimates, Indigenous Services Canada will continue to make meaningful progress on our objectives and, in particular, address some key priorities, such as contributing toward the department's mandate to support the safety and well-being of Indigenous children, youth and families through the long-term reform of the First Nations Child and Family Services program. For example, by advancing the implementation of immediate and ongoing measures pursuant to the 2016 Canadian Human Rights Tribunal Merit Decision and Agreement-in-Principle on Long-Term Reform of the First Nations Child and Family Services Program and Jordan's Principle. Undertaking policy development program research and improved program delivery, as well as exploring more effective and innovative ways to administer programs while making progress toward the transfer of service delivery.

We continue to ensure Indigenous children get the care and support they need to thrive and address gaps in services by the continued implementation of Jordan's Principle for First Nation children. We also continue to address systemic racism within the health system and contribute to advancing pathways for Indigenous people to have greater control over the health services in their communities through activities such as the implementation of the Indigenous Health Equity Fund. We are prioritizing efforts to improve access to high-quality health services and reduce socio-economic gaps in the area of health by, for example, working with Inuit partners to eliminate tuberculosis across Inuit Nunangat by 2030. We are improving client access to the Supplementary Health Benefits Authority by continuing to engage with our Indigenous partners. We are supporting community infrastructure so that First Nations can build healthy, safe and prosperous communities. We continue to work to decrease socio-economic gaps in education for the continued support for First Nations' control of First Nation elementary and secondary education, the transfer of responsibilities and ongoing support for First Nations, Inuit and Métis Nation post-secondary education.

Veillez noter que notre Budget principal des dépenses de 2024-2025 est considérablement inférieur à celui de l'année dernière, en raison de ce paiement unique qui a été fait en 2023-2024.

[Traduction]

Avec un montant total de 21 milliards de dollars dans le Budget principal des dépenses 2024-2025, Services aux Autochtones Canada continuera à faire des progrès importants dans la réalisation de ses objectifs et, en particulier, à s'attaquer à certaines priorités importantes, comme la contribution au mandat du ministère visant à soutenir la sécurité et le bien-être des enfants, des jeunes et des familles autochtones par l'entremise d'une réforme à long terme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations. Par exemple, en faisant progresser la mise en œuvre des mesures immédiates et continues, conformément à la décision du Tribunal canadien des droits de la personne sur le bien-fondé en 2016 et à l'Entente de principe sur la réforme à long terme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et le principe de Jordan, en élaborant des politiques, en faisant des recherches sur les programmes et en améliorant la prestation des programmes et en tentant de trouver des moyens plus efficaces et novateurs d'administrer les programmes tout en progressant vers le transfert de la prestation des services.

Nous continuons à veiller à ce que les enfants autochtones reçoivent les soins et le soutien dont ils ont besoin pour s'épanouir et nous continuons à combler les lacunes dans les services en poursuivant la mise en œuvre du principe de Jordan pour les enfants des Premières Nations. Nous continuons également à lutter contre le racisme systémique au sein du système de santé et nous contribuons à faire progresser les voies qui permettent aux Autochtones d'exercer un plus grand contrôle sur les services de santé dans leurs collectivités grâce à des activités comme la mise en œuvre du Fonds d'équité en santé autochtone. Nous donnons la priorité aux efforts qui visent à améliorer l'accès à des services de santé de qualité et à réduire les écarts socioéconomiques dans le domaine de la santé, par exemple en travaillant avec des partenaires inuits pour éliminer la tuberculose dans l'Inuit Nunangat d'ici 2030. Nous améliorons l'accès des clients au programme des prestations supplémentaires en santé en continuant à nous engager avec nos partenaires autochtones. Nous soutenons les infrastructures communautaires, afin que les Premières Nations puissent bâtir des collectivités saines, sécuritaires et prospères. Nous continuons à nous efforcer de réduire les écarts socioéconomiques dans le domaine de l'éducation, nous soutenons la prise en charge par les Premières Nations de l'enseignement primaire et secondaire des Premières Nations, les transferts des responsabilités et le soutien continu à l'enseignement postsecondaire des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

[Translation]

Mr. Chair, please rest assured that our primary goal, with the collaboration of our Indigenous partners, is to advance Indigenous priorities, and we sincerely hope that our combined efforts will help change how all Canadians see Indigenous peoples and how we can all move forward in the spirit of reconciliation.

I look forward to discussing any aspects of these estimates with you and welcome your questions regarding my presentation.

Thank you.

The Chair: Thank you very much, Mr. Thompson. As is tradition, we'll begin question period with Senator Marshall.

[English]

Senator Marshall: I will start with Ms. Bess, but welcome to all the witnesses.

Ms. Bess, under grants and contributions, there are some large numbers there. Would you have information as to what is in the \$5.9 billion? It's the first line item under the grants. I'm asking because sometimes the numbers are in the estimates in one particular year, but they might show up in the Public Accounts in another year. I'm trying to cross-reference. Are there any large items in the \$5.9 billion? Can you let me know what is in there?

Ms. Bess: Thank you for the question.

Yes, you're right: There is a very large amount in there for our agricultural benefits — about \$3.8 billion. That's the biggest part of that. These agricultural benefits were as a result of past treaty settlements where we had promised to provide agricultural tools to these treaties. The funding here is to settle those claims for those treaties that will be filing agricultural claims against the Government of Canada.

Senator Marshall: Are there any others in that group that would be over \$500 million? I'm just looking for the large amount. I know there would be hundreds of claims there for smaller amounts, but it's the larger ones I am interested in.

Ms. Bess: Thank you for the question.

[Français]

Monsieur le président, soyez assuré que notre objectif principal, avec la collaboration de nos partenaires autochtones, est de faire progresser les priorités autochtones; nous espérons sincèrement que nos efforts combinés contribueront à changer la façon dont les Canadiens perçoivent les peuples autochtones et à déterminer comment nous pouvons tous aller de l'avant dans un esprit de réconciliation.

J'ai hâte de discuter de tous les aspects de ce budget des dépenses. Je serai heureux de répondre à vos questions, tout comme mes collègues.

Merci.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Thompson. Comme le veut la tradition, nous allons commencer la période des questions par la sénatrice Marshall.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : J'aimerais d'abord m'adresser à Mme Bess, mais je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les témoins.

Madame Bess, il y a de gros montants dans la rubrique des subventions et contributions. Pourriez-vous nous parler de la ventilation des 5,9 milliards de dollars qui s'y trouvent? C'est le premier montant de la rubrique des subventions. Je pose la question parce que parfois, des montants se trouvent dans le budget d'une année donnée, mais ils peuvent apparaître dans les comptes publics d'une autre année. J'essaie donc de faire des recoupements. Y a-t-il des éléments importants dans ces 5,9 milliards de dollars? Pouvez-vous me parler de la ventilation de ce montant?

Mme Bess : Je vous remercie de votre question.

Oui, vous avez raison. Il y a un montant très important pour les avantages agricoles, soit environ 3,8 milliards de dollars. C'est la plus grande partie. Ces avantages agricoles découlent de règlements de traités antérieurs dans le cadre desquels nous avons promis de fournir des outils agricoles pour ces traités. Le financement dont il est question ici sert à régler les revendications dans le cadre de traités qui déposeront des réclamations agricoles contre le gouvernement du Canada.

La sénatrice Marshall : Y a-t-il d'autres éléments dans ce groupe qui dépasseraient les 500 millions de dollars? Je cherche simplement à connaître les montants plus élevés. Je sais qu'il y a des centaines de réclamations pour des montants moins élevés, mais ce sont les montants les plus élevés qui m'intéressent.

Mme Bess : Je vous remercie de votre question.

There is another \$554 million for funding for compensation related to losses incurred through diminishing purchasing power of annuity payments with treaty First Nations.

Senator Marshall: Yes, that sounds familiar. I think we had some discussion of that last year.

How much is that?

Ms. Bess: That one is \$554 million.

Senator Marshall: Okay. So it's just those two?

Ms. Bess: Yes.

Senator Marshall: What about in the \$1.5 billion?

Ms. Bess: In the \$1.5 billion, we have some large amounts. I don't have those details here right now. I have some small —

Senator Marshall: It's fine as long as —

Ms. Bess: They are not large amounts over \$500 million, but I have small amounts in here for funding for self-governing and modern treaty First Nations for housing at \$32.8 million.

Senator Marshall: I didn't want to get too far down into the weeds, but that's good.

This question is jointly to you and Mr. Thompson. In chapter 6 of the budget document, are you able to tell me how much is going to be in your department and how much will be in Mr. Thompson's?

Mr. Thompson: I'm sorry. I missed a portion of the question.

Senator Marshall: I'm wondering what the split is. I was looking at chapter 6 in the budget. It's mostly Indigenous-related expenditures. I'm wondering how much is for your department and how much is for Ms. Bess's department.

Mr. Thompson: Do you know the split?

Senator Marshall: I'm just trying to track the expenditures. I'll just move on to the —

Ms. Bess: Senator Marshall, there —

Senator Marshall: — I think we only have five minutes, and I'm well on my way here.

Mr. Leonard, can you give us an update of the Benefits Delivery Modernization programme? I think the last several

Il y a un autre montant de 554 millions de dollars pour le financement de l'indemnisation liée aux pertes subies en raison de la diminution du pouvoir d'achat des paiements de rente des Premières Nations signataires de traités.

La sénatrice Marshall : Oui, cela me dit quelque chose. Je crois que nous en avons discuté l'année dernière.

De quel montant s'agit-il?

Mme Bess : Ce montant s'élève à 554 millions de dollars.

La sénatrice Marshall : D'accord. Il ne s'agit donc que de ces deux éléments?

Mme Bess : Oui.

La sénatrice Marshall : Qu'en est-il des 1,5 milliard de dollars?

Mme Bess : Il y a des montants élevés dans ces 1,5 milliard de dollars, mais je n'ai pas les détails ici. J'ai quelques petits...

La sénatrice Marshall : C'est correct, tant que...

Mme Bess : Ce ne sont pas des gros montants supérieurs à 500 millions de dollars, mais j'ai des petits montants ici pour le financement de logements pour les Premières Nations autonomes et signataires de traités modernes, par exemple un montant de 32,8 millions de dollars.

La sénatrice Marshall : Je ne voulais pas trop entrer dans les détails, mais c'est bien.

Ma prochaine question s'adresse à vous, ainsi qu'à M. Thompson. En ce qui concerne le chapitre 6 du document budgétaire, pouvez-vous m'indiquer le montant pour votre ministère et le montant pour celui de M. Thompson?

M. Thompson : Je suis désolé, mais j'ai manqué une partie de la question.

La sénatrice Marshall : Je m'interroge sur la répartition. J'ai examiné le chapitre 6 du budget. Il y est surtout question de dépenses liées aux Autochtones. Je me demande quelle est la part pour votre ministère et celle pour celui de Mme Bess.

M. Thompson : Savez-vous ce qu'il en est?

La sénatrice Marshall : J'essaie simplement de suivre les dépenses. Je vais passer...

Mme Bess : Sénatrice Marshall...

La sénatrice Marshall : ... Je pense que nous n'avons que cinq minutes et il ne me reste plus beaucoup de temps.

Monsieur Leonard, pouvez-vous faire le point sur le programme de Modernisation du versement des prestations? Je

times you have appeared, I have asked for an update. Could you just confirm that the budget is still \$2.5 billion and that the completion date is still 2030?

Mr. Leonard: Yes, we were here two weeks ago on April 16. There is one update. The program authorities remain \$2.2 billion in terms of the program authorities we received from the Treasury Board. That's what we can spend. The onboarding target is still December 2024. What has changed is that the budget announced \$2.9 billion over five years for the Benefits Delivery Modernization.

Senator Marshall: [Technical difficulties] to the \$3.4 billion?

Mr. Leonard: That is in addition to the \$2.2 billion we have in program authority approved by Treasury Board to this point. We received a decision two weeks ago in the federal budget, and now we are working internally with the Treasury Board to determine what this means and what the new amounts will be as we develop the Treasury Board submission. Eventually, we will be returning through a supplementary estimates to provide more details on what that new number might be.

Senator Marshall: So do you have a new revised figure, then, for the budget for that program?

Mr. Leonard: We will, but we do not at this point. Budget announced \$2.9 billion in new funding over five years. We don't know exactly what the amounts will be. We are working with the Treasury Board of Canada Secretariat to determine.

Senator Marshall: Budget 2024 also announced \$364 million. Are you familiar with that number? There is another \$364 million on page 353. I was wondering what that was for.

Mr. Leonard: Was that 363?

Senator Marshall: It says "improving benefit delivery."

Mr. Leonard: Which page was that, senator?

Senator Marshall: It is page 353 of the budget. I just asked my questions, so you can mail in the answers. I have a lot of questions, and I've only got five minutes.

Oh, is that my last question? Put me on for the second round, please.

pense que les dernières fois que vous avez comparu devant le comité, j'ai demandé une mise à jour. Pourriez-vous seulement confirmer que le budget est toujours de 2,5 milliards de dollars et que la date d'achèvement est toujours prévue pour 2030?

M. Leonard : Oui. Nous étions ici il y a deux semaines, soit le 16 avril. Il y a un point à signaler. Les autorisations de programme s'élèvent toujours à 2,2 milliards de dollars, en ce qui concerne les autorisations que nous avons reçues du Conseil du Trésor. C'est ce que nous pouvons dépenser. La date cible d'intégration est toujours fixée à décembre 2024. Ce qui a changé, c'est que le budget prévoit 2,9 milliards de dollars sur cinq ans pour la Modernisation du versement des prestations.

La sénatrice Marshall : [Difficultés techniques] 3,4 milliards de dollars?

M. Leonard : Cela s'ajoute au montant de 2,2 milliards de dollars qui a été approuvé par le Conseil du Trésor jusqu'à maintenant. Nous avons reçu une décision il y a deux semaines dans le budget fédéral et nous travaillons maintenant à l'interne avec le Conseil du Trésor pour déterminer ce que cela signifie et quels seront les nouveaux montants pendant que nous élaborons la présentation au Conseil du Trésor. En fin de compte, nous fournirons des précisions sur le nouveau montant dans le cadre d'un Budget supplémentaire des dépenses.

La sénatrice Marshall : Avez-vous donc un montant révisé pour le budget de ce programme?

M. Leonard : Ce sera le cas, mais pas pour l'instant. Dans le budget, le gouvernement a annoncé un nouveau financement de 2,9 milliards de dollars sur cinq ans. Nous ne savons pas exactement quels seront les montants. Nous travaillons avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour le déterminer.

La sénatrice Marshall : Dans le budget de 2024, le gouvernement a également annoncé un financement de 364 millions de dollars. Êtes-vous au courant de ces fonds? Il y a un autre montant de 364 millions de dollars à la page 407. Je me demandais à quoi il était destiné.

M. Leonard : Était-ce à la page 417?

La sénatrice Marshall : On dit « Améliorer le versement des prestations ».

M. Leonard : De quelle page s'agit-il, sénatrice?

La sénatrice Marshall : C'est la page 407 du budget. J'ai simplement posé mes questions. Vous pouvez donc nous envoyer les réponses par courrier. J'ai beaucoup de questions et je n'ai que cinq minutes.

Oh, c'est ma dernière question? Inscrivez-moi sur la liste pour le deuxième tour, s'il vous plaît.

[Translation]

Senator Moncion: My question is for Ms. Francis. You mentioned \$358 million over five years for the opioid crisis. How are the funds being shared?

Jennifer Saxe, Associate Assistant Deputy Minister, Cannabis and Controlled Substances Branch, Health Canada: Thank you for the question. The funds are shared among several departments, including the Public Health Agency of Canada, Health Canada and Public Safety Canada. This is due to the renewal of Canada's Drug and Substance Strategy. It covers prevention and education, evidence, substance use services and support, reduction, treatment and recovery, as well as substance control to combat organized and other crime.

Senator Moncion: You're talking about substance use. Are these programs associated with the distribution of naloxone or programs associated with the distribution of methadone?

Ms. Saxe: It can be for several substances. There is the Substance Use and Addictions Program, or SUAP, which obtains funding for community organizations, provinces and municipalities. Some programs include naloxone distribution, while others are reserved for treatment or reinforcement and delivery. This can be for methadone, among others.

More broadly, for services such as treatment, there is also the transfer to the provinces and territories, as they are primarily responsible for the delivery of health services. The funds we receive through the transfer in the amount of \$2.2 billion are also for services like treatment.

Senator Moncion: Ms. Francis also talked about access to improved data. I'd like to know what kind of success you're having on that front and what you're doing with the various data you're collecting.

Ms. Saxe: We have a number of projects when it comes to data; in particular, we collect data for alcohol and drug surveys, including student surveys.

We also have Health Canada's Drug Analysis Service program. It's really when the police have samples. We check the samples to determine what the substances are. This gives us an indication of the substances being used and consumed across Canada. It's for drug analysis purposes. We have other programs that collect data on substance use sites. We study how many people they serve and we have a table for that. We vary the

[Français]

La sénatrice Moncion : Ma question s'adresse à Mme Francis. Vous avez parlé de 358 millions de dollars sur cinq ans pour la crise des opioïdes. Comment ce partage de fonds se fait-il?

Jennifer Saxe, sous-ministre adjointe déléguée, Direction générale des substances contrôlées et du cannabis, Santé Canada : Merci pour la question. Les fonds sont partagés entre plusieurs ministères, dont l'Agence de la santé publique du Canada, Santé Canada et Sécurité publique Canada. C'est en raison du renouvellement de la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances. Cela couvre la prévention et l'éducation, les données probantes, les services et le soutien à la consommation des substances, la réduction des méfaits, les traitements et le recouvrement ainsi que le contrôle des substances pour la lutte contre le crime organisé et autre.

La sénatrice Moncion : Vous parlez de consommation des substances. Est-ce que ce sont des programmes associés à la distribution de naloxone ou des programmes associés à la distribution de méthadone?

Mme Saxe : Ça peut être pour plusieurs substances. Il y a le Programme sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS), pour lequel on obtient des fonds pour des organisations communautaires, les provinces et les municipalités. Certains programmes sont inclus pour la distribution de naloxone et d'autres programmes sont réservés au renforcement et à la livraison du traitement. Cela peut être pour la méthadone, entre autres.

Plus largement, pour les services comme le traitement, il y a aussi le transfert aux provinces et territoires, car ce sont eux qui sont principalement responsables de la livraison des services de santé. Les fonds que nous recevons au moyen du transfert pour le montant de 2,2 milliards de dollars, c'est aussi pour des services comme le traitement.

La sénatrice Moncion : Mme Francis a également parlé de l'accessibilité à des données améliorées. Je voudrais savoir quel genre de succès vous avez de ce côté et ce que vous faites avec les différentes données que vous recueillez.

Mme Saxe : Il y a plusieurs projets sur le plan des données; il y a notamment la collecte de données qu'on fait pour les enquêtes sur l'alcool et les drogues, notamment les enquêtes sur les élèves.

Il y a aussi le programme du Service d'analyse des drogues de Santé Canada. C'est vraiment lorsque les services policiers ont des échantillons. On fait la vérification des échantillons pour déterminer quelles sont les substances. Cela nous donne une indication des substances qui sont utilisées et consommées à travers le Canada. C'est dans le but d'analyser les drogues. Il y a d'autres programmes où l'on collecte les données sur les sites de

different data collections we do, and we share the data with other departments. The department is transparent and posts this data online so that provinces and municipalities have better access to the information. The Public Health Agency of Canada has an entire website devoted to data collection on deaths, harms, hospitalizations and more.

Senator Moncion: Thank you very much. Ms. Bess, you talked about investments in the environment. When it comes to Indigenous peoples, you talked about clean energy and climate. I'd like to know what initiatives have been put in place to develop lithium and cobalt extraction. We know that mining them causes extreme pollution and that the vast majority of these mines are located on Indigenous lands in Ontario. I'd like to hear what you have to say about this aspect of the investments you're making in upstream prevention, rather than waiting for sites to become contaminated.

Ms. Bess: Thank you for the question. I'm going to ask my colleague Georgina Lloyd to respond.

Georgina Lloyd, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Thank you for the question. If I understood correctly, the question was about clean energy programs. It's a program intended only for the North; all the investments are in the North and are concentrated with northern partners, such as Indigenous or territorial partners, to conduct a feasibility study to develop a better clean energy strategy. Plans are set aside for feasibility to determine whether it makes sense to continue building or developing major projects.

Senator Gignac: My questions will be for Health Canada. We're going to talk about dental care plans. Perhaps one of your colleagues could join you if necessary. The Government of Quebec has indicated from the outset that they aren't really interested in joining the Canadian dental care plan, or CDCP. It already has its own plan, which doesn't cover exactly the same people. Quebec is asking for a waiver with full compensation. Do you have any update on the negotiations between the federal government and Quebec, given that the Canadian dental care plan came into effect today, if I'm not mistaken?

Lynne René de Cotret, Assistant Deputy Minister, Oral Health Branch, Health Canada: Thank you for the question. Yes, the plan went into effect today across the country, including Quebec, and I have no news about the discussions with them.

consommation de substances. On étudie combien de clients ils ont et on a un tableau là-dessus. Il y a une variation dans les différentes collectes de données que l'on recueille et on les partage avec d'autres ministères. Le ministère est transparent et met ces données en ligne pour que les municipalités et les provinces aient un meilleur accès à l'information. L'Agence de la santé publique a tout un site Web au sujet de la collecte de données sur les décès, les méfaits, les hospitalisations et autres.

La sénatrice Moncion : Merci beaucoup. Madame Bess, vous avez parlé d'investissements en environnement. Dans le cas des peuples autochtones, vous avez parlé d'énergie propre et de climat. J'aimerais savoir quelles initiatives ont été mises en place pour le développement du lithium et du cobalt. On sait que ce sont des extractions extrêmement polluantes et que la grande majorité de ces mines se trouvent dans des territoires autochtones en Ontario. J'aimerais vous entendre sur cet aspect des investissements que vous faites dans la prévention en amont, au lieu d'attendre que les sites soient contaminés.

Mme Bess : Merci pour la question. Je vais demander à ma collègue Georgina Lloyd d'y répondre.

Georgina Lloyd, sous-ministre adjointe, Affaires du Nord, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Merci pour la question. Si j'ai bien compris, la question était à propos des programmes d'énergie propre. C'est un programme qui est destiné seulement pour le Nord; tous les investissements sont dans le Nord et sont concentrés auprès des partenaires du Nord, comme les partenaires autochtones ou les partenaires territoriaux, pour mener une étude de faisabilité afin de développer une meilleure stratégie pour les énergies propres. Les plans sont réservés pour la faisabilité afin de déterminer s'il est raisonnable de continuer de construire ou se développer des projets majeurs.

Le sénateur Gignac : Mes questions iront du côté de Santé Canada. On va parler de régime de soins dentaires. Une de vos collègues pourrait peut-être se joindre à vous au besoin. Le gouvernement du Québec a mentionné dès le départ qu'il n'était pas vraiment intéressé à se joindre au Régime canadien de soins dentaires (RCSD). Il a déjà son propre régime, qui ne couvre pas tout à fait les mêmes personnes. Le Québec demande une dérogation avec pleine compensation. Est-ce que vous avez du nouveau au sujet des négociations entre le fédéral et le Québec, compte tenu du fait que le Régime canadien de soins dentaires est entré en vigueur aujourd'hui, si je ne me trompe pas?

Lynne René de Cotret, sous-ministre adjointe, Direction générale de la santé buccodentaire, Santé Canada : Merci pour la question. En effet, le régime est entré en vigueur aujourd'hui à travers le pays, y compris au Québec, et je n'ai pas de nouvelles pour ce qui est des discussions avec eux.

Senator Gignac: Do you know the participation rate of dental surgeons across the provinces? If so, what is the participation rate in Quebec? Apparently, there wasn't much enthusiasm among dental surgeons to sign up for the federal plan.

Ms. René de Cotret: There are now 7,000 oral health professionals registered to provide services within the plan. That number is growing daily. Every day there are more and more participants. It's also expected that this number will continue to increase as the plan goes live. Starting July 8, we'll also be launching another option for oral health professionals. Those who don't wish to participate fully in the plan will be able to do so per claim, so on a patient basis. This is to give them the option of participating fully in the plan by registering or doing it on a case-by-case basis.

Senator Gignac: You mentioned the figure 7,000.

Ms. René de Cotret: Yes.

Senator Gignac: Is that a figure for Canada? What is the percentage of all dentists in Canada? Are we talking 50%, 80% or 20%? When you talk about 7,000, are you referring to Canada?

Ms. René de Cotret: Yes, across Canada.

Senator Gignac: What's the figure for Quebec? Today, the president of the Association des chirurgiens dentistes du Québec, Carl Tremblay, mentioned that, by his estimate, the registration rate for dental surgeons doesn't exceed 15%. There's no agreement between Quebec and Ottawa, and at the same time, it's not available for people to take advantage of this new federal plan. So Quebecers are being penalized. What do you intend to do? Is the 15% rate much lower than that of the other provinces? Can you send the committee a table showing the number of dentists registered in each province?

Ms. René de Cotret: I don't have those numbers with me tonight. There are just over 25,000 oral health professionals, dentists, denturists, independent hygienists and surgeons. There are a number of professionals among them. I'll take note of the question and get back to the committee. As I mentioned, for the time being, we are tracking this figure, but with the other option whereby participation can be done by claim. These numbers will go down, because we won't know all the data. A professional may choose to provide services to plan members on a case-by-case basis.

Le sénateur Gignac : Est-ce que vous connaissez le taux de participation des chirurgiens dentistes à travers les provinces? Si oui, quel est le taux de participation d'inscriptions au Québec? Apparemment, il n'y avait pas trop d'enthousiasme chez les chirurgiens dentistes pour s'inscrire au régime fédéral.

Mme René de Cotret : On en est à 7 000 professionnels de la santé buccodentaire qui se sont inscrits pour fournir des services au sein du régime. Ce chiffre s'accroît quotidiennement. Chaque jour, il y a de plus en plus de participants. On s'attend également à ce que ce chiffre continue de s'accroître, puisque le régime est en vigueur. À partir de 8 juillet, nous lancerons aussi une autre option pour les professionnels de la santé buccodentaire. Ceux qui ne souhaitent pas participer pleinement au régime pourront le faire par réclamation, donc sur la base des patients. C'est pour leur donner l'option de participer pleinement au régime en s'enregistrant ou en le faisant au cas par cas.

Le sénateur Gignac : Vous avez mentionné le chiffre de 7 000.

Mme René de Cotret : Oui.

Le sénateur Gignac : Est-ce un chiffre pour le Canada? Quel est le pourcentage de l'ensemble des dentistes au Canada? Est-ce qu'on parle de 50 %, 80 % ou 20 %? Quand vous parlez de 7 000, vous faites référence au Canada?

Mme René de Cotret : Oui, partout au Canada.

Le sénateur Gignac : Quel est le chiffre pour le Québec? Aujourd'hui, le président de l'Association des chirurgiens dentistes du Québec, Carl Tremblay, a mentionné que selon son estimation, le taux d'inscription des chirurgiens dentistes ne dépasse pas 15 %. Il n'y a pas d'entente entre Québec et Ottawa et en même temps, ce n'est pas disponible pour que les gens puissent se prévaloir de ce nouveau régime fédéral. Les Québécois sont donc pénalisés. Qu'est-ce que vous avez l'intention de faire? Est-ce que ce taux de 15 % est beaucoup plus bas que celui des autres provinces? Est-ce que vous pouvez faire parvenir au comité un tableau de participation sur l'inscription des dentistes par province?

Mme René de Cotret : Je n'ai pas ces chiffres avec moi ce soir. Il y a un peu plus de 25 000 professionnels de la santé buccodentaire, des dentistes, des denturologistes, des hygiénistes indépendantes et des chirurgiens. Il y a plusieurs professionnels qui font partie de ce nombre. Je prends note de la question et je pourrai revenir au comité. Comme je l'ai mentionné, pour l'instant, on est en train de suivre ce chiffre, mais avec l'autre option selon laquelle la participation peut se faire par réclamation. Ces chiffres vont diminuer, puisqu'on ne connaîtra pas toutes les données. Un professionnel pourra décider de fournir des services aux membres du régime au cas par cas.

Senator Gignac: It's a major plan, \$2 billion for the next fiscal year and \$13 billion over five years, and it comes into effect today. There is also a bit of controversy about the fact that the plan is said to cover 100% of eligible expenses, but the rates vary greatly from province to province. In Ontario, it's more expensive than in Quebec for many things. Will you have adjustment rates province by province, or is it a national rate? What happens to people who might be surprised not to be reimbursed at 100%?

Ms. René de Cotret: No, it's not a national fee schedule.

It varies by province and territory, and also by profession. We don't reimburse 100% of the suggested fees by province and territory. All associations determine their own fee schedules. Some charge according to that schedule; others charge more. That's one component.

The government has made it clear that there's a 40% co-payment for certain annual incomes between \$70,000 and \$80,000, and 60% for those with a net family income between \$80,000 and \$90,000. It was also made clear that it's possible for an oral health professional to bill the patient for the difference. The practice is discouraged, but we know that it's a practice that some professionals will adopt across the country to charge the patient the difference.

Senator Gignac: Thank you.

The Chair: I have a follow-up question, just to be clear: Is it possible to get the schedule? If you're paying for it and it's in effect, I imagine you have the schedule of fees charged by professional, by province and by association. If you could send it to us, that would be very helpful.

Ms. René de Cotret: Certainly. It's on the sites.

Senator Gignac: I'd like to know the participation rate by province as of May 1, since the plan is coming into effect today and many people have been waiting for the plan to go into effect.

[English]

Senator Smith: Mr. Thompson, one of your responsibilities with Indigenous Services Canada includes funding connectivity projects that increase internet speeds and maintain critical infrastructure in Indigenous communities. We spoke to Innovation, Science and Economic Development Canada, or ISED, yesterday about the various projects being funded through the Universal Broadband Fund, including \$50 million to improve Indigenous connectivity.

Le sénateur Gignac : C'est un régime important, qui représente 2 milliards de dollars pour la prochaine année financière et 13 milliards de dollars sur cinq ans, et il entre en vigueur aujourd'hui. Il y a également un peu de controverse sur le fait qu'on dit que le régime couvrira 100 % des dépenses admissibles, mais les tarifs changent beaucoup d'une province à l'autre. En Ontario, c'est plus cher qu'au Québec pour beaucoup de choses. Aurez-vous des tarifs d'ajustement province par province, ou est-ce un tarif national? Qu'arrive-t-il aux gens qui pourraient avoir la surprise de ne pas être remboursés à 100 %?

Mme René de Cotret : Non, ce n'est pas une grille tarifaire nationale.

Cela varie par province et territoire, et également par profession. On ne rembourse pas 100 % des frais suggérés par province et territoire. Toutes les associations déterminent leurs grilles tarifaires. Certains facturent selon cette grille; d'autres facturent plus. C'est une composante.

Le gouvernement a clairement indiqué qu'il y a une quote-part pour certains revenus annuels de 40 % entre 70 000 \$ et 80 000 \$, et de 60 % pour ceux qui ont un revenu familial net entre 80 000 \$ et 90 000 \$. On a également clairement indiqué que c'est possible qu'un professionnel de la santé buccodentaire facture la différence au patient. On décourage la pratique, mais on sait que c'est une pratique que certains professionnels vont adopter partout au pays pour facturer la différence au patient.

Le sénateur Gignac : Merci.

Le président : J'ai une question complémentaire, juste pour que ce soit clair : est-ce possible d'avoir la grille? Si vous le payez et que c'est en vigueur, j'imagine que vous avez la grille des tarifs chargés par professionnel, par province et par association. Si vous pouviez nous l'envoyer, ce serait très utile.

Mme René de Cotret : Certainement. Cela se trouve sur les sites.

Le sénateur Gignac : J'aimerais connaître le taux d'inscription par province en date du 1^{er} mai, puisque le régime entre en vigueur aujourd'hui et que beaucoup de gens attendaient que le régime entre en vigueur.

[Traduction]

Le sénateur Smith : Monsieur Thompson, l'une de vos responsabilités au sein de Services aux Autochtones Canada concerne le financement de projets de connectivité visant à augmenter la vitesse d'Internet et à maintenir les infrastructures essentielles dans les communautés autochtones. Hier, nous avons parlé à des représentants d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ou ISDE, des divers projets qui sont financés par le Fonds pour la large bande universelle, ce qui inclut 50 millions de dollars pour améliorer la connectivité dans les communautés autochtones.

Could you provide us with some updates on the broadband and/or other communication projects that ISC is currently funding and how you measure whether or not these projects are meeting the needs of Indigenous communities?

Mr. Thompson: Thank you for the question. Before I turn to my colleague from regional operations, I want to apologize to the chair for not properly hearing the initial question. I will be happy to provide an answer later if I am permitted. But for the current question, I will turn to my colleague from regional operations.

Paula Hadden-Jokiel, Associate Assistant Deputy Minister, Regional Operations Sector, Indigenous Services Canada: Good evening, senators, thank you for the question. I'm pleased to be joining you today from the traditional unceded territory of the Algonquin Anishinaabe peoples. My name is Paula Hadden-Jokiel, Associate Assistant Deputy Minister, Regional Operations Sector, Indigenous Services Canada.

Within the infrastructure program, connectivity projects are one of the eligible areas of funding under the area we call "Other Community Infrastructure." Since 2015, over \$93 million has been invested in 51 projects. I know, senator, you have been closely monitoring how we are tracking compared to the rest of Canada. My latest data is that 50% of First Nations have access to high-speed data, versus 99% of Canadians in urban areas and 67% of Canadians in rural households.

Senator Smith: Of the 50% and the 99%, could you give us some feedback on completed projects? Where have these projects been completed, so that we can understand geographically what areas are benefiting and which areas have more challenges to have these services? How are they doing?

Ms. Hadden-Jokiel: I do not have the geographical breakdown for you today, but of the 51 projects we funded, 32 are complete. I would be happy to provide the geographical breakdown in writing following the meeting.

Senator Smith: If you could provide us with a map or something very simple that we could understand, that would be fantastic.

Challenges and risks associated with communication infrastructure in Indigenous communities, particularly in the North and remote regions — have you been able to do a review study of some of the areas in the extreme North and regions? How is the department maintaining any infrastructure that has been implemented in these ultra-northern areas?

Pourriez-vous nous parler des projets de large bande ou d'autres projets de communication que Services aux Autochtones Canada finance actuellement et nous dire comment vous évaluez si les projets en question répondent aux besoins des communautés autochtones?

M. Thompson : Je vous remercie de la question. Avant de céder la parole à ma collègue des opérations régionales, je tiens à m'excuser auprès du président pour ne pas avoir bien entendu la question initiale. Je serai heureux d'y répondre plus tard si on me le permet. Mais pour la question actuelle, je vais donner la parole à ma collègue des opérations régionales.

Paula Hadden-Jokiel, sous-ministre adjointe, Opérations régionales, Services aux Autochtones Canada : Bonsoir, sénateurs. Merci de la question. Je suis heureuse de me joindre à vous aujourd'hui depuis le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe. Je m'appelle Paula Hadden-Jokiel. Je suis sous-ministre adjointe des opérations régionales à Services aux Autochtones Canada.

Dans le cadre du programme d'infrastructure, les projets de connectivité sont l'un des éléments admissibles au financement dans ce que nous appelons « Autres infrastructures communautaires ». Depuis 2015, plus de 93 millions de dollars ont été investis dans 51 projets. Je sais, sénateur, que vous suivez de près notre façon de faire le suivi par rapport au reste du Canada. Selon mes dernières données, 50 % des Premières Nations ont accès à Internet haute vitesse, comparativement à 99 % des Canadiens qui vivent en région urbaine et à 67 % des Canadiens qui vivent en région rurale.

Le sénateur Smith : En ce qui concerne les proportions de 50 % et de 99 %, pourriez-vous nous donner de l'information sur les projets terminés? Pourriez-vous nous dire à quels endroits les projets sont terminés, afin que nous puissions comprendre quelles régions en bénéficient et lesquelles ont le plus de difficultés à bénéficier des services? Où en est-on?

Mme Hadden-Jokiel : Je ne suis pas en mesure de vous fournir l'information sur la répartition géographique aujourd'hui, mais sur les 51 projets que nous avons financés, 32 sont terminés. Je serais ravie de vous fournir les détails de la répartition géographique par écrit après la réunion.

Le sénateur Smith : Si vous pouviez nous fournir une carte ou quelque chose de très simple qui nous permettrait de comprendre, ce serait parfait.

En ce qui concerne les difficultés et les risques liés à l'infrastructure de communication dans les communautés autochtones, en particulier dans le Nord et dans les régions éloignées, avez-vous pu faire une analyse de certaines des régions situées dans l'extrême nord du pays et des régions très éloignées? Comment le ministère maintient-il les infrastructures qui ont été mises en place dans ces zones ultra-nordiques?

Ms. Hadden-Jokiel: The responsibility within ISC would be for areas in the northern territories, and our colleagues in CIRNAC would be responsible for work in the territories. We would be working closely with other departments, including ISED, to identify those gap areas and working with First Nations partners.

Senator Smith: Do you have anything other than the general gap areas? Do you have anything specific that you could share with us, or could you send us something?

Ms. Hadden-Jokiel: We can follow up with you.

Senator Smith: That would be great. Your departmental plan for 2024-25 notes that full-time equivalents increased by more than 1,000 in 2023-24 compared to the previous year. This is an expectation that your full-time equivalents will decrease to about 6,500 in 2026-27. I'm trying to understand the explanation for the large fluctuations in full-time staff. Is it related to temporary programs?

Mr. Thompson: Thank you for the question. The fluctuation that we see in the number of FTEs is related to the amount of spending that we receive. We have seen an increase in planned full-time equivalents, or FTEs, in health services to support the delivery of Jordan's Principle, the increased investments that have been made in infrastructure and education all across the organization. We have seen that increase in FTEs year over year.

What you see in the decline of FTEs is based upon the fact that the department is funded largely by A-Base funding. We are renewing our funding. That is part of the question about the budget. What we have seen announced in the budget, most of that funding, which is a little over \$6 billion — of course, it is not reflected in my Main Estimates for this fiscal year, but it is an amount that is over five years. There are FTEs that will be renewed.

That is why, when you look to the future of the organization, because we have a lot of sunset funding and this is not reflected in future Main Estimates. But as budgets come in and as we renew our sun setters, that number could stabilize. There could always be a reduction if the government decides not to renew its funding for Indigenous services.

Senator Smith: That's quite an answer, Mr. Thompson. I will have to try to hone it down so that I can be able to understand it next time.

Mme Hadden-Jokiel : Services aux Autochtones Canada est responsable des zones situées dans les territoires du Nord et nos collègues de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada sont responsables du travail effectué dans les territoires. Nous travaillons étroitement avec d'autres ministères, y compris ISDE, afin de déterminer quelles sont les lacunes et nous collaborons avec les partenaires des Premières Nations.

Le sénateur Smith : Y a-t-il autre chose que les lacunes générales? Y a-t-il quelque chose en particulier dont vous pourriez nous parler, ou pourriez-vous nous faire parvenir quelque chose?

Mme Hadden-Jokiel : Nous pouvons vous fournir de l'information plus tard.

Le sénateur Smith : Ce serait formidable. Dans votre plan ministériel pour 2024-2025, on indique que le nombre d'équivalents temps plein, ou ETP, a augmenté de plus de 1 000 en 2023-2024 par rapport à l'année précédente. On s'attend à ce que le nombre d'ETP diminue à environ 6 500 en 2026-2027. J'essaie de comprendre ce qui explique les mouvements importants de personnel à temps plein. Est-ce lié aux programmes temporaires?

M. Thompson : Merci de la question. La variation du nombre d'ETP est liée au montant des dépenses que nous recevons. Il y a eu une augmentation du nombre d'équivalents temps plein, ou ETP, prévus dans les services de santé pour appuyer la mise en œuvre du principe de Jordan, les investissements accrus dans l'infrastructure et l'éducation dans l'ensemble de l'organisation. Nous avons vu cette augmentation du nombre d'ETP d'une année sur l'autre.

La diminution du nombre d'ETP s'explique par le fait que le financement du ministère est en grande partie un financement par services votés. Nous renouvelons notre financement. Cela fait partie de la question sur le budget. Ce qui a été annoncé dans le budget, la majeure partie du financement, qui s'élève à un peu plus de 6 milliards de dollars... Bien sûr, cela n'apparaît pas dans le Budget principal des dépenses de l'exercice en cours, mais il s'agit d'un montant sur cinq ans. Des ETP seront renouvelés.

C'est pourquoi, lorsqu'on regarde l'avenir de l'organisation, nous avons beaucoup de financement temporaire et ce n'est pas pris en compte dans le Budget principal des dépenses à venir. Mais au fur et à mesure que les budgets sont présentés et que nous renouvelons les programmes qui prennent fin, le nombre pourrait se stabiliser. Il pourrait toujours y avoir une réduction si le gouvernement décide de ne pas renouveler son financement pour les services aux Autochtones.

Le sénateur Smith : C'est toute une réponse, monsieur Thompson. Il faudra que j'essaie de creuser davantage le tout pour être en mesure de comprendre la prochaine fois.

Senator Ross: Thank you. My question is for Ms. Francis. I noticed in your departmental plane that there is a focus on the credential recognition for internationally trained health care professionals. I wonder how much is earmarked for that type of work in these estimates. It talks about innovative programs, and I wonder what those innovative programs might entail.

Ms. Francis: My colleague, Ms. Voisin, will come in to answer that.

Jocelyne Voisin, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch, Health Canada: Thank you for the question. In terms of foreign credential recognition and work that we have on the health workforce overall, we're working with provinces and territories mainly on commitments. They made several commitments at the last meeting of health ministers regarding the health workforce. Included in that was, for example, a commitment to meet a 90-day service standard for licensing for internationally educated health professionals. We have been working with them to make sure that they can meet that commitment. They are looking at an ethical recruitment framework for when we do international recruitment, and are also working on issues related to labour mobility so that when professionals come into the country, they can actually work across provinces and territories.

In terms of the innovative programs, I don't have the number in front of me, but maybe Ms. Francis can find that. We are also working with the national physician organizations, for example, the Medical Council of Canada is working on a registry for physicians, which would be the foundation to allow for labour mobility.

In the same way, we are with the national organizations for nursing. They are also working on a registry, which is really what would allow that labour mobility across the country, and also working on programs like triple-track assessment for nursing. For example, when a nurse needs to be assessed to come into the country, there are several different tests that they have to go through in terms of that assessment, their education assessment, the verification of credentials and also the licensing process. They are looking at innovative models where they can actually accelerate and streamline that process so they can get to work faster.

Senator Ross: I have another question with regard to expanding Canadians' access to family health services. There is mention of transforming the delivery of primary care, interdisciplinary teams and virtual care. Can you tell me what is included in this bundle in the Main Estimates?

La sénatrice Ross : Merci. Ma question s'adresse à Mme Francis. J'ai remarqué que dans votre plan ministériel, on met l'accent sur la reconnaissance des titres de compétences des professionnels de la santé formés à l'étranger. Je me demande quel montant est consacré à ce type de travail dans le budget des dépenses. Il est question de programmes novateurs et je me demande ce qu'ils pourraient comporter.

Mme Francis : Ma collègue, Mme Voisin, viendra répondre à la question.

Jocelyne Voisin, sous-ministre adjointe, Direction générale des politiques stratégiques, Santé Canada : Je vous remercie de la question. En ce qui concerne la reconnaissance des titres de compétences étrangers et le travail que nous faisons relativement au personnel de la santé en général, nous travaillons avec les provinces et les territoires principalement à des engagements. Lors de la dernière réunion des ministres de la Santé, ils ont pris plusieurs engagements au sujet du personnel de la santé. Ils se sont notamment engagés à respecter une norme de service de 90 jours pour la délivrance des permis d'exercice aux professionnels de la santé formés à l'étranger. Nous travaillons avec eux pour nous assurer qu'ils peuvent respecter cet engagement. Ils se penchent sur un cadre de recrutement éthique pour le recrutement international et ils travaillent à des questions liées à la mobilité de la main-d'œuvre afin que les professionnels qui arrivent au pays puissent travailler dans les provinces et les territoires.

En ce qui concerne les programmes novateurs, je n'ai pas les chiffres sous les yeux, mais Mme Francis pourra peut-être les trouver. Nous travaillons également avec les organisations nationales de médecins. Par exemple, le Conseil médical du Canada travaille à un registre des médecins, qui constituerait la base de la mobilité de la main-d'œuvre.

De la même manière, nous travaillons avec les organisations nationales d'infirmières. Elles travaillent également à un registre, qui est vraiment l'élément qui permettrait la mobilité de la main-d'œuvre dans l'ensemble du pays, ainsi qu'à des programmes tels que l'évaluation à trois volets pour les infirmières. Par exemple, lorsqu'une infirmière doit être évaluée pour son entrée au pays, il y a plusieurs éléments : évaluation de sa formation, vérification de ses titres de compétences et processus d'obtention du permis d'exercice. On cherche des modèles novateurs qui permettent d'accélérer et de simplifier le processus afin qu'elles puissent travailler plus rapidement.

La sénatrice Ross : J'ai une autre question à poser et elle concerne l'élargissement de l'accès des Canadiens aux services de santé familiale. Il est question de transformation de la prestation des services de soins primaires, d'équipes interdisciplinaires et de prestation par voie virtuelle. Pouvez-vous me dire ce qui est inclus dans le Budget principal des dépenses à cet égard?

Ms. Voisin: In terms of the estimates, it is the funding for the bilateral agreements. The government announced \$200 billion over 10 years to support provinces and territories to improve health care for Canadians.

As part of the estimates is the money that we're flowing to provinces and territories for the bilateral agreements. That would be the first year of that funding. We have signed all the agreements with provinces and territories in this fiscal year. They have four priorities where they can invest that money. The real main priority is the area of family health teams. Many of them are doing innovative things in terms of moving to a model of team-based care, looking at alternative payment models and really bringing virtual care into their public systems to provide that care to Canadians.

Nova Scotia is looking at a registry where, if you do not have a family doctor already, you can actually access virtual care first and then get connected to a family care provider.

All of those bilateral agreements have action plans online where provinces actually detail what they are doing with the funding. They have targets and indicators. These agreements are three years, so they have set out indicators and targets for those three years.

We also have them share data with the Canadian Institute for Health Information in terms of common indicators so we can actually measure progress across the country in terms of access to care.

Senator Ross: Ms. Francis, you also mentioned digital tools. Can you expand upon that? Are those electronic medical records, or EMRs, or virtual platforms? What is that?

Ms. Francis: Another one of the priorities in the bilateral agreements is modernizing the health system with digital tools. There is actually a full health data agenda with the provinces and territories. The digital tools they are investing in are mostly EMRs, which are electronic medical records in a physician's office.

We're trying to make sure those are connected with the rest of the health care system and that patients have access to their own health information. Those are the goals of those initiatives.

As part of signing on to get their funding for the health agreements, provinces and territories had to agree to five data commitments. One was sharing common indicator data with the

Mme Voisin : En ce qui concerne le budget des dépenses, il s'agit du financement distribué dans le cadre des ententes bilatérales. Le gouvernement a annoncé qu'il distribuera 200 milliards de dollars sur 10 ans pour aider les provinces et les territoires à améliorer les soins de santé pour les Canadiens.

Le budget des dépenses comprend les fonds que nous versons aux provinces et aux territoires dans le cadre des ententes bilatérales. Il s'agit de la première année de ce financement. Nous avons signé toutes les ententes avec les provinces et les territoires au cours de l'exercice financier. Il y a quatre priorités dans lesquelles ils peuvent investir l'argent. La principale priorité concerne les équipes de santé familiale. Bon nombre font preuve d'innovation en adoptant un modèle de soins en équipe, en envisageant d'autres modèles de paiement et en intégrant la prestation par voie virtuelle dans leurs systèmes publics pour fournir des soins aux Canadiens.

La Nouvelle-Écosse envisage de créer un registre au moyen duquel si une personne n'a pas de médecin de famille, elle peut d'abord accéder à des soins virtuels, puis être mise en contact avec un fournisseur de soins familiaux.

Dans le cadre de toutes ces ententes bilatérales, les provinces doivent rédiger des plans d'action, qui sont accessibles en ligne, pour préciser comment elles utilisent les fonds fédéraux. Ils comprennent des cibles et des indicateurs. Puisque les ententes sont d'une durée de trois ans, les provinces ont établi des indicateurs et des cibles pour les trois années.

Nous leur demandons également de communiquer des données à l'Institut canadien d'information sur la santé en ce qui concerne des indicateurs communs, afin que nous puissions mesurer les progrès réalisés dans l'ensemble du pays sur le plan de l'accès aux soins de santé.

La sénatrice Ross : Madame Francis, vous avez également parlé d'outils numériques. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Est-il question de dossiers médicaux électroniques, ou DME, ou de plateformes virtuelles? De quoi s'agit-il?

Mme Francis : Une autre des priorités dans les ententes bilatérales consiste à moderniser le système de santé grâce à des outils numériques. Il existe en fait un programme complet relatif aux données de santé avec les provinces et les territoires. Les outils numériques dans lesquels ils investissent sont principalement les DME, c'est-à-dire les dossiers médicaux électroniques dans les cabinets de médecin.

Nous essayons de faire en sorte qu'ils soient connectés au reste du système de soins de santé et que les patients aient accès à leurs propres renseignements sur leur santé. Tels sont les objectifs de ces initiatives.

Pour obtenir le financement lié aux ententes sur la santé, les provinces et les territoires ont dû s'engager à respecter cinq engagements en matière de données. Le premier consiste à

Canadian Institute for Health Information to help us measure progress. The second was adhering to common interoperability standards so that the information can be exchanged across the system and shared with patients. The third one was aligning frameworks. Part of the barrier to sharing that health information is not necessarily technical; it is really culture. Even those pieces of privacy legislation do not prevent that sharing of data, but there is a culture of concern about allowing that data to be shared. It is really looking at data stewardship and aligning all the partners so that there is a culture of sharing with privacy measures in place to protect Canadians but ensuring that, again, they can get access to their own data.

The third one is adhering to the principles of a health data charter. Some of those principles are a patient's right to have their own health data, as well as respecting Indigenous sovereignty over data, OCAP. It is moving the entire country in the same direction from a culture of custodianship over data to a culture of stewardship over data.

The last commitment is public data health sharing to make sure that we can manage public health events.

Those are the big parts of a joint agenda that we are advancing with the provinces and territories.

Senator Pate: My question is for you, Mr. Leonard.

The ESDC departmental plan for 2024-25 indicates that the department will be:

. . . working with partners to implement the Canada Disability Benefit. Collaboration with persons with disabilities from various backgrounds will ensure that the new benefits designed and regulations are informed by the needs and lived experiences of the people who will receive it.

We have now heard resoundingly from persons with disabilities that the design of the benefit in Budget 2024 is far from adequate. The Parliamentary Budget Officer testified to this committee that, when his office modelled the potential costs of

communiquer des données concernant des indicateurs communs à l'Institut canadien d'information sur la santé, afin de nous aider à mesurer les progrès réalisés. Le deuxième est d'adhérer à des normes d'interopérabilité communes afin que les renseignements puissent être échangés au sein du système et être accessibles aux patients. Le troisième consiste à harmoniser les cadres. Une partie des obstacles à la communication des renseignements sur la santé n'est pas nécessairement d'ordre technique, mais plutôt d'ordre culturel. Même les lois sur la protection des renseignements personnels n'empêchent pas la communication des données, mais il y a des craintes quant à la possibilité de communiquer les données. Il s'agit en fait d'examiner l'intendance des données et de faire en sorte que les approches de tous les partenaires concordent de sorte qu'il y ait une culture de communication de l'information qui s'accompagne de mesures de protection de la vie privée pour protéger les Canadiens, mais il s'agit de veiller à ce qu'ils puissent, encore une fois, accéder à leurs propres données.

Le troisième concerne l'adhésion aux principes d'une charte des données sur la santé. Parmi ces principes il y a le droit du patient à disposer de ses propres données sur la santé, ainsi que le respect de la souveraineté des Autochtones relativement aux données, le respect des principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession, ou PCAP. Il s'agit de faire évoluer l'ensemble du pays dans la même direction, en passant d'une culture de garde des données à une culture d'intendance des données.

Le dernier engagement consiste à communiquer les données sur la santé publique afin de nous assurer que nous pouvons gérer les événements de santé publique.

Ce sont là les principaux éléments des mesures que nous mettons en œuvre conjointement avec les provinces et les territoires.

La sénatrice Pate : Ma question s'adresse à vous, monsieur Leonard.

Dans son plan ministériel de 2024-2025, EDSC indique qu'il fera ce qui suit :

En collaboration avec nos partenaires, nous [...] mett[rons] en œuvre la Prestation canadienne pour les personnes handicapées. Cette collaboration avec des personnes en situation de handicap de divers horizons garantira que la nouvelle prestation et son règlement connexe tiennent compte des besoins et des expériences vécues des personnes qui en bénéficieront.

Des personnes handicapées nous ont clairement indiqué que la prestation prévue dans le budget de 2024 est loin d'être suffisante. Lors de son témoignage devant ce comité, le directeur parlementaire du budget a dit que lorsque son bureau a modélisé

the Canada disability benefit last year, they came up with a range of potential funding options and received criticism that their minimum funding option was inadequate.

Budget 2024 has not even provided half the minimum amount that he accounted for.

Given the emphasis that was placed on the principle of “nothing about us without us” as the disability benefit was being legislated, how will the design of the benefit be improved in light of the response from persons with disabilities to the budget, and in particular, what concrete actions and steps will the government be taking to ensure that the benefit rolls out this year rather than in 2025; that an adequate amount, instead of only \$200 per month, is made available; and that it reaches all of those with disabilities below the poverty line instead of the less than half of them who are currently eligible for the disability tax credit?

Mr. Leonard: Thank you for the question.

In Budget 2024, \$6.1 billion over six years was announced, with \$1.4 billion ongoing, for the Canada disability benefit. It's not in our Main Estimates, but we are working with the Treasury Board to get access to those funds.

To answer your questions, I will call up my colleague, Elisha Ram, senior assistant deputy minister for that program.

Elisha Ram, Senior Assistant Deputy Minister, Income Security and Social Development, Employment and Social Development Canada: Good evening, and thank you for the question, senator.

As my colleague indicated, the budget allocated that amount over five years, with \$1.4 billion ongoing, for the benefit. Your question covered a number of aspects. I will try to respond to all of them. Please let me know if I have missed anything.

In terms of consultations, we have very much committed to the principle of “nothing without us.” The pre-consultation phase began last summer. The department undertook a number of roundtables, including those that were led by the minister, as well as some technical roundtables led by officials. They explored different facets of what the Canada disability benefit could look like, including lived experience, the particular costs that individuals with disabilities face, issues around

les coûts potentiels de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées l'année dernière, il a proposé une gamme d'options de financement possibles et on l'a critiqué parce qu'on jugeait son option de financement minimal insuffisante.

Le budget de 2024 ne fournit même pas la moitié du montant minimum qu'il prévoyait.

Compte tenu de l'importance qui a été accordée au principe selon lequel « rien de ce qui nous concerne ne doit se faire sans nous » lorsqu'on a légiféré sur la prestation pour les personnes handicapées, comment améliorera-t-on la prestation à la lumière de ce qu'ont dit les personnes handicapées à propos du budget? En particulier, quelles mesures concrètes le gouvernement prendra-t-il pour s'assurer que la prestation sera mise en place cette année plutôt qu'en 2025, qu'un montant adéquat, au lieu de seulement 200 \$ par mois, sera disponible et qu'elle sera accessible à toutes les personnes handicapées vivant sous le seuil de pauvreté, plutôt qu'à moins de la moitié d'entre elles qui sont actuellement admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées?

M. Leonard : Je vous remercie de la question.

Dans le budget de 2024, le gouvernement a annoncé un financement de 6,1 milliards de dollars sur six ans, et de 1,4 milliard de dollars par la suite, pour la Prestation canadienne pour les personnes handicapées. Cela ne figure pas dans le Budget principal des dépenses, mais nous travaillons avec le Conseil du Trésor pour avoir accès à ces fonds.

Je vais demander à mon collègue, Elisha Ram, qui est sous-ministre adjoint principal pour ce programme, de répondre à vos questions.

Elisha Ram, sous-ministre adjoint principal, Sécurité du revenu et du développement social, Emploi et Développement social Canada : Bonsoir. Je remercie la sénatrice de sa question.

Comme mon collègue l'a indiqué, le budget a alloué à la prestation ce montant sur cinq ans, avec 1,4 milliard de dollars par année par la suite. Votre question couvre un certain nombre d'aspects. Je vais essayer de répondre à chacun. N'hésitez pas à me faire savoir si j'ai oublié quelque chose.

En ce qui concerne les consultations, nous nous sommes fortement engagés à respecter le principe « Rien sans nous ». La phase de préconsultation a commencé l'été dernier. Le ministère a organisé un certain nombre de tables rondes, y compris celles dirigées par la ministre, ainsi que des tables rondes techniques dirigées par des fonctionnaires. Ces discussions ont exploré les différentes facettes de ce que pourrait être la prestation canadienne pour les personnes handicapées, et abordaient

administrative issues, what an appeal process should look like and how we can make the application process as barrier-free as possible.

We have also had a public portal through which Canadians could provide direct responses to some of those questions. That was open for two months in the fall of 2023. We received input from over 8,000 Canadians as part of that process.

All of that input, senator, fed into the decision that was announced in the budget.

Senator Pate: How many of those people whom you consulted were happy with the result?

Mr. Ram: Before I get to that question, because I do not think that I can answer it, the next step is for our department to conclude the draft regulations that will operationalize the benefit. The intention is to release those draft regulations for public comment as soon as possible, likely before the benefit itself or the act itself comes into force. That will then lead to a period of public comment that would allow people to comment, not just on the amount and other details announced in the budget but on the more detailed operationalized principles that will be included in those draft regulations.

The government will then take the input it has received through that regulatory process and use it to finalize the regulations, at which time we can proceed to build the delivery system.

All of that is expected to take a number of months. As the budget indicated, it is expected that the benefit itself will begin to be paid in July 2025. That is the timetable we are working with.

Senator Pate: I will ask a question. Perhaps you can give the answer in writing.

When you last appeared before the committee — not you, but the department and you as well — it was indicated that steps were being taken to ensure the adequacy of the benefit to meet the needs of persons with disabilities living in poverty. I'm curious about the breakdown of the \$10 million that was earmarked for implementation when the Supplementary Estimates (B) were allocated. If you could provide details about the consultation process and what the feedback has been, that would be great. Also, whether there has been a rethink of the commitment that the government made to actually deliver this in 2024 rather than 2025 and what the rationale is. Thank you.

l'expérience vécue, les coûts particuliers que doivent assumer les personnes handicapées, les enjeux administratifs, ce que devrait être une procédure d'appel et la façon de rendre le processus de demande aussi accessible que possible.

Nous avons également mis en place un portail public permettant aux Canadiens de fournir des réponses directes à certaines de ces questions. Ce portail a été ouvert pendant deux mois à l'automne 2023. Nous avons reçu les commentaires de plus de 8 000 Canadiens dans le cadre de ce processus.

Sénatrice, tous ces commentaires ont été pris en compte dans la décision annoncée dans le budget.

La sénatrice Pate : Parmi les personnes que vous avez consultées, combien étaient satisfaites du résultat?

M. Ram : Avant de répondre à cette question, parce que je ne pense pas pouvoir le faire, la prochaine étape pour notre ministère consiste à finaliser le projet de règlement qui rendra la prestation opérationnelle. L'objectif est de recueillir l'avis du public dès que possible sur ce projet de règlement, probablement avant l'entrée en vigueur de la prestation ou de la loi elle-même. Il s'ensuivra une période de consultation publique qui permettra aux citoyens de s'exprimer, non seulement sur le montant et les autres détails annoncés dans le budget, mais aussi sur les principes opérationnels plus détaillés qui seront inclus dans le projet de règlement.

Le gouvernement prendra ensuite en compte les commentaires reçus dans le cadre de ce processus réglementaire et les utilisera pour finaliser les règlements, après quoi nous pourrions procéder à la mise en place du système de distribution.

Tout cela devrait prendre plusieurs mois. Comme l'indique le budget, la prestation elle-même devrait commencer à être versée en juillet 2025. C'est le calendrier sur lequel nous travaillons.

La sénatrice Pate : Je vais poser une question. Peut-être pouvez-vous y répondre par écrit.

La dernière fois que vous avez comparu devant le comité — pas vous, mais le ministère, et vous aussi —, on a dit que des mesures étaient prises pour garantir l'adéquation de la prestation aux besoins des personnes handicapées vivant dans la pauvreté. Je suis curieuse de connaître la répartition des 10 millions de dollars qui ont été affectés à la mise en œuvre lors de l'attribution du Budget supplémentaire des dépenses (B). Si vous pouviez nous donner des détails sur le processus de consultation et sur les réactions qu'il a suscitées, ce serait formidable. De même, j'aimerais savoir si l'engagement pris par le gouvernement de réaliser ce projet en 2024 plutôt qu'en 2025 a été repensé, et quelle en est la raison. Je vous remercie de votre attention.

Senator Galvez: My question is for ISC. I want to talk about the issue of bringing safe drinking water to First Nations communities. I remember many years ago, when I first joined the Senate, that there was this report on Human Rights Watch that said that there were about 134 advisories in 85 First Nations reserves. At that time, the government gave \$4.6 billion in order to solve the whole problem. Today, we see that we still have advisories in left, but there were 144 lifted. I have some questions about that.

First, what amount was required to lift this 144, and is this permanent? Once it is lifted, is it permanent, or can it happen again? What amount of money goes into the infrastructure, the operations, the maintenance and also the compensation? Because I am reading that there is compensation that is being given. Can you give me that breakdown?

Mr. Thompson: Thank you for the question. I will ask my colleague, Paula Hadden-Jokiel, to answer the question on water advisories.

Ms. Hadden-Jokiel: Good evening. In terms of drinking water advisories since 2015, \$4.39 billion has been announced in funding for water and wastewater, including \$1.5 billion in the Fall Economic Statement in 2023.

Currently, there are 28 long-term drinking water advisories remaining in 26 First Nations communities. I think you indicated 144 long-term drinking water advisories had been lifted, and 276 short-term drinking water advisories have been lifted.

Of the remaining long-term drinking water advisories, all of them have action plans in place. Some of them are working toward interim solutions as we try to accelerate long-term solutions. Of the ones that are remaining, 4% of those projects are at a feasibility study phase, 11% are at a design phase, 25% are under construction and 61% of the infrastructure pieces are complete but additional issues are being addressed, and often those are operations and maintenance issues or sometimes obtaining water operator capacity.

Senator Galvez: In these places where advisories were given, the reason for these are very different in nature.

Ms. Hadden-Jokiel: Yes.

Senator Galvez: You have E. coli, which causes infections, but you also have trihalomethanes that are cancer precursors, and you also have uranium at some of the sites. The way that you treat one is not the way that you treat the other. Can you tell me, more or less, the categories of what you are dealing with?

La sénatrice Galvez : Ma question s'adresse aux représentants de Services aux Autochtones Canada. Je voudrais parler de la question de l'approvisionnement en eau potable des communautés des Premières Nations. Je me souviens qu'il y a de nombreuses années, lorsque j'ai commencé à siéger au Sénat, un rapport de Human Rights Watch indiquait qu'il y avait environ 134 avis dans 85 réserves des Premières Nations. À l'époque, le gouvernement a donné 4,6 milliards de dollars pour résoudre l'ensemble du problème. Aujourd'hui, nous constatons qu'il y a encore des avis dans certaines réserves, mais que 144 ont été levés. J'ai quelques questions à ce sujet.

Tout d'abord, quel montant a été nécessaire pour lever ces 144 avis? Est-ce permanent? Une fois l'avis levé, est-ce permanent ou peut-il revenir? Quel est le montant consacré à l'infrastructure, aux opérations, à l'entretien et à l'indemnisation? Je lis en effet que des compensations sont accordées. Pouvez-vous me donner cette ventilation?

M. Thompson : Merci pour cette question. Je vais demander à ma collègue, Paula Hadden-Jokiel, de répondre à la question sur les avis concernant la qualité de l'eau potable.

Mme Hadden-Jokiel : Bonsoir. En ce qui concerne les avis relatifs à la qualité de l'eau potable, depuis 2015, 4,39 milliards de dollars ont été annoncés pour le financement de l'eau et des eaux usées, dont 1,5 milliard de dollars dans l'Énoncé économique de l'automne 2023.

À l'heure actuelle, il reste 28 avis à long terme sur la qualité de l'eau potable dans 26 communautés des Premières Nations. Vous avez indiqué que 144 avis à long terme avaient été levés, de même que 276 avis à court terme.

Des plans d'action ont été mis en place pour tous les avis à long terme qui subsistent. Certains d'entre eux s'efforcent de trouver des solutions provisoires tout en essayant d'accélérer la mise en place de solutions à long terme. Parmi les projets restants, 4 % en sont à l'étude de faisabilité, 11 % à la conception, 25 % en cours de construction, et pour 61 %, des éléments d'infrastructure sont achevés, mais d'autres questions sont en train d'être réglées. Il s'agit souvent de questions d'exploitation et de maintenance, ou parfois d'un manque d'opérateur.

La sénatrice Galvez : Aux endroits qui font l'objet d'avis, les raisons invoquées sont très différentes.

Mme Hadden-Jokiel : C'est juste.

La sénatrice Galvez : Il y a la présence de la bactérie E. coli, qui cause des infections, mais aussi des trihalométhanes, qui sont des précurseurs de cancer, et d'uranium sur certains sites. La façon de traiter l'un ou l'autre de ces éléments n'est pas la même. Pouvez-vous m'indiquer les catégories de produits que vous traitez, en général?

Ms. Hadden-Jokiel: The categories are very broad. On the environmental health side, our colleagues on the — side would be more familiar with that. But many of them relate to the infrastructure capacity and having sufficient size and operating capacity of a plant to support the size and needs of the community. That is where the investments that I have talked about are primarily directed, ensuring that we have the appropriate infrastructure in place and to ensure that we can operate and maintain it.

Senator Galvez: One of the reasons we have in this problem is because the regulations that regulate water quality for us in urban places are not the same in First Nations; there are no regulations there. Have we solved that problem?

Ms. Hadden-Jokiel: There is a draft. There is a bill before the house. We have been working on Bill C-61, An Act respecting water, source water, drinking water, wastewater and related infrastructure on First Nation lands. That would propose, as a future step, the co-development of regulations for drinking water on reserve.

Senator Galvez: Thank you.

[Translation]

Senator Dalphond: Thank you to everyone who is here late tonight on May 1. My first question is to understand how the budget is allocated between Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada and Indigenous Services Canada. I'm looking at the contribution for the education of Métis children, for example. There is \$137 million in the budget for Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada. I can see, however, that this amount is earmarked for elementary school children, but the amounts for secondary schools are in the Indigenous Services Canada budget.

Why does the age of Métis children make it one department rather than the other? Can you explain that to me?

Mr. Thompson: Thank you very much for the excellent question, Senator Dalphond. We could spend all day answering this question, but Indigenous Services Canada generally focuses on services to Indigenous communities within the communities themselves. The way to delineate the responsibilities between the two departments is that, below 60th parallel, Indigenous Services Canada normally provides the services; for the North, it's our colleagues from Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada. It's a partnership between the two departments. We work closely and continually together. We have a lot of joint committees to ensure that our efforts are linked on almost every

Mme Hadden-Jokiel : Les catégories sont très larges. Pour ce qui est de la santé environnementale, nos collègues de ce côté seraient plus familiers avec ce volet. Mais beaucoup d'avis concernent la capacité de l'infrastructure. La taille et la capacité d'exploitation d'une usine doivent correspondre à la taille et aux besoins de la communauté. C'est là que les investissements dont j'ai parlé sont principalement orientés. Il faut s'assurer d'avoir l'infrastructure convenable et de pouvoir l'exploiter et l'entretenir.

La sénatrice Galvez : L'une des raisons pour lesquelles nous avons ce problème est que les règlements qui régissent la qualité de l'eau dans les zones urbaines ne sont pas les mêmes dans les Premières Nations. Il n'y a pas de réglementation là-bas. Avons-nous résolu ce problème?

Mme Hadden-Jokiel : Il y a une ébauche. La Chambre est saisie d'un projet de loi. Nous avons travaillé sur le projet de loi C-61, Loi concernant l'eau, les sources d'eau, l'eau potable, les eaux usées et les infrastructures connexes sur les terres des Premières Nations. Ce projet de loi propose, comme étape ultérieure, l'élaboration conjointe de règlements sur l'eau potable dans les réserves.

La sénatrice Galvez : Je vous remercie.

[Français]

Le sénateur Dalphond : Merci à tous les gens qui sont ici tard ce soir en ce 1^{er} mai. Ma première question vise à comprendre comment se fait l'allocation du budget entre les Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et Services aux Autochtones Canada. Je regarde, par exemple, la contribution pour l'éducation des enfants métis. Dans le budget de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, on a 137 millions de dollars. Je vois cependant que ce montant est plutôt réservé aux enfants de l'école primaire, mais pour les écoles secondaires, les montants se trouvent dans le budget de Services aux Autochtones Canada.

Pourquoi l'âge des enfants métis fait-il en sorte que c'est un ministère plutôt que l'autre? Pouvez-vous m'expliquer cela?

M. Thompson : Merci beaucoup pour l'excellente question, sénateur. On pourrait passer la journée à répondre à cette question, mais Services aux Autochtones Canada se concentre généralement sur les services aux communautés autochtones au sein même des communautés. La façon de délimiter les responsabilités entre les deux ministères, c'est que, en bas du 60^e parallèle, normalement, Services aux Autochtones Canada fournit les services; pour le Nord, ce sont nos collègues de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. C'est un partenariat entre les deux ministères. On travaille étroitement et continuellement ensemble. On a beaucoup

file we work on. It will often be like that. Some communities will enter into treaties for which the funds will be channelled through our colleagues, whereas we're more concerned with direct services to communities.

Senator Dalphond: For Métis children, I assume they're in the same places; some are in elementary school and others in high school. I'm having a bit of trouble following the logic behind one department taking care of part of their education and another department taking care of the rest.

Isn't there a lack of continuity in the programs?

Mr. Thompson: It depends. It is not just a responsibility that's shared between our two departments, it's a responsibility that's shared with the provinces. So it's not a matter of age, but of location. Indigenous Services Canada provides services for education from kindergarten to high school, but also for post-secondary education, but in the case of Métis communities, some live in urban areas and receive services from provincial education systems in certain major cities, so it's also a partnership with the provinces.

Senator Dalphond: The next question is on contributions for the safety of Indigenous women and children, et cetera, and 2SLGBTQIA+. Again, there are two programs, one in one department and the other in the other, which is the Support for the Well-Being of Families and Survivors of Missing and Murdered Indigenous Women, Girls and 2SLGBTQIA+ People Contribution Program. It's a small amount, and there's another, larger contribution of \$145 million for a program called Contributions to Improve the Safety and Security of Indigenous Women, Children, Families and 2SLGBTQIA+ People.

[English]

How is it again — why is it that two departments —

Ms. Bess: I will ask my colleague, Mary-Luisa Kapelus, to speak about the Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. She is the Senior Assistant Deputy Minister of Policy and Strategic Direction.

Senator Dalphond: Thank you.

de comités mixtes pour s'assurer que nos efforts sont liés sur presque tous les dossiers sur lesquels on travaille. Ce sera souvent comme ça. Certaines communautés vont conclure des traités pour lesquels les fonds vont passer par nos collègues, alors qu'on s'occupe plutôt des services directs aux communautés.

Le sénateur Dalphond : Pour les enfants métis, je présume qu'ils sont situés aux mêmes endroits; certains sont à l'école primaire et d'autres à l'école secondaire. J'ai un peu de difficulté à suivre la logique pour expliquer qu'un ministère s'occupe d'une partie de leur éducation et un autre ministère s'occupe de la suite.

N'y a-t-il pas un manque de continuité dans les programmes?

M. Thompson : Cela dépend. Ce n'est pas seulement une responsabilité qui est partagée entre nos deux ministères, c'est une responsabilité qui est partagée avec les provinces. Donc, ce n'est pas une question d'âge, mais de localisation. Services aux Autochtones Canada fournit les services pour l'éducation de la maternelle au secondaire, mais aussi pour l'éducation postsecondaire, mais dans le cas des communautés métisses, certains vivent en milieu urbain et reçoivent les services auprès des systèmes d'éducation des provinces dans certaines grandes villes. C'est donc aussi un partenariat avec les provinces.

Le sénateur Dalphond : La prochaine question concerne les contributions pour la sécurité des femmes et enfants autochtones, et cetera, et les 2ELGBTQIA+. Encore là, il y a deux programmes : l'un dans un ministère et l'autre dans l'autre ministère, qui est le Programme de soutien au bien-être des familles et des survivantes et des survivants des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ disparues et assassinées. C'est un petit montant et il y a une autre contribution qui est plus importante de 145 millions pour un programme qui s'appelle Contributions pour améliorer la sûreté et la sécurité des femmes, des enfants, des familles et des personnes 2ELGBTQIA+ autochtones.

[Traduction]

Comment se fait-il que deux ministères...

Mme Bess : Je vais demander à ma collègue, Mary-Luisa Kapelus, de parler des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Elle est sous-ministre adjointe principale des Politiques et de l'orientation stratégique.

Le sénateur Dalphond : Je vous remercie.

[Translation]

Mary-Luisa Kapelus, Senior Assistant Deputy Minister, Policy and Strategic Direction, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Could you please repeat the question?

[English]

Senator Dalphond: My question is really about the missing Indigenous women and children. There were many Calls for Justice asking for concrete actions.

I see contributions to improve the safety and security of Indigenous women, children and families, \$145 million. Is that to implement the Calls for Justice?

Ms. Kapelus: Yes. All of the funds in one way or another contribute to the direct response for the Calls for Justice, absolutely.

[Translation]

It's a shared responsibility among the various departments within the government. We have a certain responsibility for a number of programs because of the guardianship at the moment.

[English]

But there are others who are contributing as well, such as Indigenous Services Canada.

Senator Dalphond: There is a contribution for the survivors by the other department.

[Translation]

Ms. Kapelus: [Technical difficulties—Editor] individuals for support organizations.

[English]

Senator Dalphond: Do you know how much of the Calls for Justice have been implemented so far through the machine of the government? Here we have a department, another one and maybe other departments?

[Translation]

Ms. Kapelus: That's a good question; we have an annual report, and right now there's an analysis to determine the percentages.

[English]

It's something our partners have been asking for. We're in the process of doing that right now.

[Français]

Mary-Luisa Kapelus, sous-ministre adjointe principale, Politiques et orientation stratégique, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Pourriez-vous répéter la question?

[Traduction]

Le sénateur Dalphond : Ma question porte en fait sur les femmes et les enfants autochtones disparus. Il y a eu de nombreux appels à la justice demandant des actions concrètes.

Je vois des contributions de 145 millions de dollars pour améliorer la sécurité des femmes, des enfants et des familles autochtones. Est-ce pour mettre en œuvre les appels à la justice?

Mme Kapelus : Oui, c'est exact. Tous les fonds contribuent absolument d'une manière ou d'une autre à la réponse directe aux appels à la justice.

[Français]

C'est une responsabilité partagée parmi les différents ministères au sein du gouvernement. Nous avons une certaine responsabilité pour un nombre de programmes en raison de la tutelle en ce moment.

[Traduction]

Mais il y a d'autres ministères qui y contribuent aussi, comme Services aux Autochtones Canada.

Le sénateur Dalphond : Il y a une contribution destinée aux survivants en provenance de l'autre ministère.

[Français]

Mme Kapelus : [Difficultés techniques] individus pour les organismes qui s'occupent du soutien.

[Traduction]

Le sénateur Dalphond : Savez-vous dans quelle mesure les appels à la justice ont été mis en œuvre jusqu'à présent par l'appareil gouvernemental? Ici, nous avons un ministère, un autre et peut-être d'autres encore.

[Français]

Mme Kapelus : C'est une bonne question; nous avons un rapport annuel et en ce moment, il y a une analyse visant à déterminer les pourcentages.

[Traduction]

C'est une chose que nos partenaires ont demandée. Nous sommes en train de le faire.

Senator Dalphond: Something to follow up?

[Translation]

Ms. Kapelus: We have an annual report on June 3, for our anniversary.

[English]

Ms. Kapelus: Right now, we're trying to definitely get to that.

Senator Dalphond: Thank you.

Senator Loffreda: Thank you for being here.

My question is for Brian Leonard, Director General and Deputy Chief Financial Officer of Employment and Social Development Canada. Good evening.

My question is concerning the Canada Pension Plan. When referring to your 2024-25 departmental plan, it shows that the department has met, at most, five out of ten of its targets regarding published service standards for pensions and benefits programs since 2020. This is far short of the 10-out-of-10 mark that the department has set for itself to meet by March 2025.

Can you provide us with context in terms of why this performance indicator has been so difficult to achieve? Does the department have a plan to improve its service to Canadians? Does the department need additional funding to ensure proper functioning? Is staffing an issue? Is technology an issue? What are the issues?

Mr. Leonard: Thank you for the question, Mr. Chair.

I will call up Tammy Bélanger to answer that question. I want to reiterate there is no CPP funding within our Main Estimates. However, as you referred to, it is in our departmental plan. It is spending the department does, not through the Main Estimates.

Senator Loffreda: I thought the question was relevant given the five out of ten. It is a big concern, the Canada Pension Plan, right?

Mr. Leonard: Yes, agreed.

Over to you, Tammy.

Le sénateur Dalphond : Est-ce que quelque chose s'en vient?

[Français]

Mme Kapelus : Le 3 juin — c'est pour notre anniversaire —, nous avons un rapport annuel.

[Traduction]

Mme Kapelus : Pour l'instant, nous essayons de trouver les chiffres.

Le sénateur Dalphond : Je vous remercie.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie de votre présence.

Ma question s'adresse à Brian Leonard, directeur général et dirigeant principal adjoint des finances d'Emploi et Développement social Canada. Je vous souhaite une bonne soirée.

Ma question concerne le Régime de pensions du Canada. Votre plan ministériel pour l'exercice 2024 à 2025 montre que le ministère a atteint, tout au plus, 5 de ses 10 cibles ayant trait aux normes de service publiées des programmes du Régime de pensions et prestations depuis 2020. C'est très loin de la cible de 10 sur 10 que le ministère s'est engagé à réaliser d'ici mars 2025.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi cet indicateur de performance a été si difficile à atteindre? Le ministère a-t-il un plan pour améliorer ses services aux Canadiens? Le ministère a-t-il besoin de fonds supplémentaires pour assurer son bon fonctionnement? Le personnel pose-t-il problème? Qu'en est-il de la technologie? Quels sont les enjeux?

M. Leonard : Je remercie la présidence de la question.

Je vais demander à Tammy Bélanger d'y répondre. Je tiens à répéter qu'il n'y a pas de financement du RPC dans notre Budget principal des dépenses. Cependant, comme vous l'avez mentionné, cet élément se trouve dans notre plan ministériel. Il s'agit de dépenses que le ministère effectue, et non du Budget principal des dépenses.

Le sénateur Loffreda : Je pensais que la question était pertinente étant donné le résultat de 5 sur 10. Le Régime de pensions du Canada est une grande préoccupation, n'est-ce pas?

M. Leonard : Oui, je suis d'accord.

Je vous cède la parole, madame Bélanger.

Tammy Bélanger, Senior Assistant Deputy Minister, Benefits and Integrated Services, Employment and Social Development Canada: Good evening, and hello. Thank you for the question. I am Tammy Bélanger, the Senior Assistant Deputy Minister responsible for benefits and payments at Service Canada.

Concerning the Canada Pension Plan, as you noted, we did receive funding in the 2023 Fall Economic Statement to reduce the inventories of our pensions system. It is a three-year funding strategy where we are working on the inventories, the large part is because, of course, we have aging demographics and the complexity of the benefits in and of itself for the aging population.

The department does have a very robust inventory reduction strategy and has been working toward reducing those inventories.

We do publish our standards. For the Canada Pension Plan, as you know, we have different benefits under that regime. We do track them. We are making progress, as well as our call centres.

In fact, in our call centres last year we were seeing longer-than-normal wait times in large part due to the inventory benefits we had. I am pleased to say, with the investments that have been made, we are reducing our inventories and reducing our call wait times.

This year, for the call centres in and of itself, last year's average wait times were hovering around an hour and a half. With those investments, we have been able to reduce those wait times significantly this year. In fact, the average wait time this year was somewhere in the neighbourhood of 19 minutes. It is working.

We have a lot of work left to do. We are committed to reducing those inventories.

Senator Loffreda: Do you expect to attain your target by March of 2025?

Ms. Bélanger: One of the things we are doing now is assessing the inventories and complexity of the work.

Much of the workload that does come in is paper in nature; it is not electronic, like some of our other benefits. We do have a modernization initiative where we are looking at streamlining and simplifying the benefit processing.

Tammy Bélanger, sous-ministre adjointe principale, Prestations et services intégrés, Emploi et Développement social Canada : Bonsoir, et bonjour. Je vous remercie pour la question. Je suis Tammy Bélanger, sous-ministre adjointe principale responsable des prestations et des paiements à Service Canada.

En ce qui concerne le Régime de pensions du Canada, comme vous l'avez indiqué, nous avons reçu des fonds dans l'Énoncé économique de l'automne 2023 visant à réduire l'arriéré de notre système de pensions. Il s'agit d'une stratégie de financement triennale dans le cadre de laquelle nous travaillons sur l'arriéré. C'est en grande partie parce que nous avons des données démographiques vieillissantes et que les prestations en soi sont complexes pour la population vieillissante.

Le ministère dispose d'une stratégie très robuste de réduction de l'arriéré et s'efforce de réduire ces chiffres.

Nous publions nos normes. En ce qui concerne le Régime de pensions du Canada, comme vous le savez, il existe différentes prestations dans celui-ci. Nous en assurons le suivi. Nous réalisons des progrès, tout comme nos centres d'appels.

En fait, l'année dernière, nos centres d'appels ont enregistré des temps d'attente plus longs que la normale, en grande partie à cause de notre arriéré de prestations. Je suis heureuse de dire que, grâce aux investissements réalisés, nous réduisons notre arriéré et les temps d'attente des appels.

Cette année, pour les centres d'appels eux-mêmes, les temps d'attente moyens de l'année dernière avoisinaient une heure et demie. Grâce à ces investissements, nous avons pu réduire ces délais de manière considérable cette année. En fait, le temps d'attente moyen était d'environ 19 minutes. Les efforts portent leurs fruits.

Il nous reste beaucoup de travail à faire. Nous sommes déterminés à réduire ces arriérés.

Le sénateur Loffreda : Pensez-vous atteindre votre cible d'ici mars 2025?

Mme Bélanger : L'une des choses que nous faisons actuellement consiste à évaluer les arriérés et la complexité du travail.

Une grande partie de la charge de travail qui nous parvient est papier, et non électronique, comme c'est le cas pour certaines de nos autres prestations. Nous avons une initiative de modernisation qui vise à rationaliser et à simplifier le traitement des prestations.

We are aiming toward meeting the targets. We are paying close attention, as well as the aging demographic. That is our hope. We are on track. You can perhaps ask me at a later date. I'm optimistic.

Senator Loffreda: I will. Last question on that: Most of the targets not attained are non-monetary; it's all with respect to service?

Ms. Bélanger: Correct. As is the case for all of our benefit processing, our number one priority is to make sure clients receive the benefits to which they are entitled as quickly as possible.

Often, what we will see is sometimes we have items that come into our workload that are non-payment related, so perhaps somebody has an address change but receives direct deposit. We always prioritize payment-related issues first in our inventory.

Thank you, I'll stay with that. Technology is not an issue?

Ms. Bélanger: I'm sorry, technology?

Senator Loffreda: Technology is not an issue?

Ms. Bélanger: Technology. What I would say is I'm not sure technology is the issue. We have to leverage the technology that we do have. As with many departments, we do have aging technology. Our technical debt is quite high in the benefit network. That is not precluding us at the moment from working through our inventories.

As I mentioned, we are looking at streamlining and simplifying the way we process those benefits to make sure we are maximizing those investments.

Senator Loffreda: Thank you.

Senator MacAdam: My question is for ESDC.

Can you explain the variance in grants spending in the Main Estimates to not-for-profit, for profit and Indigenous organizations, municipal, provincial and territorial governments for adult learning, literacy and essential skills, which has dropped from \$42.5 million last year to \$18.3 million this year?

Mr. Leonard: Thank you for the question. Sorry, can you give me 30 seconds to look this up?

Nous nous efforçons d'atteindre les objectifs fixés. Nous sommes également très attentifs au vieillissement de la population. C'est ce que nous espérons. Nous sommes sur la bonne voie. Vous pourrez peut-être me poser la question plus tard. Je suis optimiste.

Le sénateur Loffreda : Je le ferai. J'ai une dernière question à ce sujet. La plupart des cibles non atteintes ne sont pas monétaires; elles concernent toutes le service, n'est-ce pas?

Mme Bélanger : C'est exact. Comme c'est le cas pour tous nos traitements de prestations, notre priorité numéro un est de nous assurer que les clients reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit le plus rapidement possible.

Souvent, nous constatons que notre charge de travail comprend des éléments qui ne sont pas liés au paiement, par exemple une personne qui fait un changement d'adresse, mais qui reçoit un dépôt direct. Nous donnons toujours la priorité aux questions liées au paiement dans notre arriéré.

Je vous remercie. Je m'en tiendrai là. Voulez-vous savoir si la technologie pose problème?

Mme Bélanger : Je suis désolée, vous parlez de la technologie?

Le sénateur Loffreda : La technologie n'est-elle pas un problème?

Mme Bélanger : Ce que je dirais entourant la technologie, c'est que je ne suis pas sûre qu'elle soit le problème. Nous devons tirer parti de la technologie dont nous disposons. Comme de nombreux ministères, nous avons une technologie vieillissante. Notre dette technique est assez élevée dans le réseau de prestations. Cela ne nous empêche pas pour l'instant de résorber nos arriérés.

Comme je l'ai mentionné, nous cherchons à rationaliser et à simplifier la façon dont nous traitons ces prestations afin d'optimiser ces investissements.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie.

La sénatrice MacAdam : Ma question s'adresse au représentant d'Emploi et Développement social Canada, ou ESDC.

Pouvez-vous expliquer l'écart dans le Budget principal des dépenses entre les subventions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes, qui a chuté de 42,5 millions de dollars l'année dernière à 18,3 cette année?

M. Leonard : Je vous remercie de cette question. Excusez-moi, mais pouvez-vous me donner 30 secondes pour vérifier?

Senator MacAdam: Sure.

The Chair: Do you have another question?

Senator MacAdam: I do. Again, at a time when costs of living are so high — and career-oriented jobs are difficult to come by — can you explain why ESDC's contributions to provincial, territorial governments, band councils, tribal councils, Indigenous skills and employment training program agreements are declining by almost 55%, from \$972 million last year to \$442 million this year?

Mr. Leonard: I'm going to call up my colleague Colette Kaminsky to answer that question. Thank you.

Colette Kaminsky, Senior Assistant Deputy Minister, Skills and Employment Branch, Employment and Social Development Canada: Thank you for the question, senator.

In terms of the global numbers that you have seen decline, certainly there were a number of different programs that were received temporary funding throughout the pandemic. I don't have the details of the category of all the programs that were listed there.

There were significant investments made in programs such as the Sectoral Workforce Solutions Program, the Canadian Apprenticeship Strategy, the Skills for Success program, to name a few, all were temporary in nature and intended to be temporary in nature and had declined.

Those programs continue to return to historic funding levels that existed prior to the pandemic, prior to 2019-20. So I think to look at the year-over-year number may be a bit misleading in terms of declines. You would have to look a little more program by program to see how some of those programs have stabilized. In some cases, it's slightly higher funding than pre-pandemic and in other cases at equivalent funding prior to the pandemic.

Senator Kingston: My question is related to the introduction of pharmacare. I'm wondering, in your remarks as well as in the budget speech itself, it talks about certain diabetic medications. Which diabetic medications are we talking about? How broad and comprehensive is that type of programming?

Ms. Voisin: Thank you for the question. The list of diabetic medications being considered under the bill is actually published online. We can provide that.

La sénatrice MacAdam : Je le peux bien sûr.

Le président : Avez-vous une autre question?

La sénatrice MacAdam : J'en ai une. Encore une fois, à une époque où le coût de la vie est si élevé — et où les emplois liés à la carrière sont difficiles à trouver —, pouvez-vous expliquer pourquoi les contributions d'EDSC aux gouvernements provinciaux et territoriaux, aux conseils de bande ou de tribu, aux détenteurs d'accord du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones ont diminué de près de 55 %, passant de 972 millions de dollars l'an dernier à 442 cette année?

M. Leonard : Je vais demander à ma collègue Colette Kaminsky de répondre à cette question. Je vous remercie.

Colette Kaminsky, sous-ministre adjointe principale, Direction générale des compétences et de l'emploi, Emploi et Développement social Canada : Je remercie la sénatrice de sa question.

En ce qui concerne les chiffres globaux ayant diminué, un certain nombre de programmes différents ont reçu un financement temporaire pendant la pandémie, de toute évidence. Je n'ai pas les détails de tous les programmes qui ont été énumérés.

Des investissements importants ont été réalisés dans des programmes tels que le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle, la Stratégie canadienne en matière d'apprentissage, le programme Compétences pour réussir, pour n'en citer que quelques-uns. Ils étaient tous temporaires et destinés à l'être, ce qui explique le déclin.

Ces programmes continuent de revenir au financement qui prévalait avant la pandémie, c'est-à-dire avant 2019-2020. Je pense donc que regarder les chiffres en glissement peut être légèrement trompeur compte tenu de la baisse. Il faudrait plutôt regarder la ventilation par programme pour voir comment certains se sont stabilisés. Dans certains cas, le financement est légèrement supérieur à ce qu'il était avant la pandémie, et dans d'autres cas, il est équivalent à ce qu'il était.

La sénatrice Kingston : Ma question porte sur l'introduction de l'assurance médicaments. Je me demande si, dans vos remarques et dans le discours sur le budget lui-même, il est question de certains médicaments pour diabétiques. De quels médicaments s'agit-il? Quelles sont l'ampleur et la portée de ce type de programme?

Mme Voisin : Je vous remercie de votre question. La liste des médicaments pour diabétiques visés par le projet de loi est en fait publiée en ligne. Nous pouvons vous la fournir.

Senator Kingston: If you would, please. That would be good. Could you tell me, though, just from your experience, how many options there are for treatment of diabetes among those medications?

Ms. Voisin: I don't think I could answer that question. I'm sorry.

Senator Kingston: I'll leave it at that, then.

Now I'm going to ask you about plans going forward. So it is MS Awareness Month, and multiple sclerosis, or MS, is one of those illnesses that has a lot of need for medication. I'm just wondering if a condition like multiple sclerosis could be on the list of things that are being developed, and more broadly, what is planned to add next? You have diabetes medications. You have contraception. What is next on the list?

Ms. Voisin: Yes. Thank you for the question. What I can say is that the government has really shown that it's committed to pharmacare. This is really the first phase that — our minister has been out there saying that this is first phase that we are exploring. We are in discussions with provinces and territories. That first phase is focused on diabetes and contraceptives. We're looking at those discussions. So I don't think that we can actually tell right now what the future list might look like.

Senator Kingston: One more. There are categories of medications that are catastrophic in terms of being able to afford them, and if you can't, your illness can't be treated. In your discussions about phase two and phase three and ongoing, are you looking at what kind of devastating effect the lack of access to medications has in terms of putting new medications on the list for pharmacare?

Ms. Voisin: I can say that in addition to the pharmacare bill which is going through the House, the government has also committed funding to a National Strategy for Drugs for Rare Diseases. We are in discussions with provinces and territories. We'll be negotiating bilateral agreements with them. They are discussing a common list of drugs that would be considered as drugs for rare diseases, ideally, that all provinces and territories would agree to in terms of the ones that are most critical to move forward with.

Senator Kingston: Among the rare diseases, how rare do you have to be to be considered a rare disease? What would be the number of people in Canada affected, for instance, by a rare disease that would put them in that category?

La sénatrice Kingston : Si vous le voulez bien, ce serait une bonne chose. Pourriez-vous me dire, d'après votre expérience, combien d'options il y a pour le traitement du diabète parmi ces médicaments?

Mme Voisin : Je ne pense pas pouvoir répondre à cette question. Je suis désolée.

La sénatrice Kingston : J'en resterai donc là.

Je vais maintenant vous demander quels sont vos projets pour l'avenir. C'est le Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques, et c'est l'une de ces maladies qui nécessitent beaucoup de médicaments. Je me demande si une telle maladie pourrait figurer sur la liste des produits en cours de développement. Plus généralement, que prévoyez-vous y ajouter par la suite? Il y a les médicaments contre le diabète. Il y a la contraception. Quel sera le prochain médicament sur la liste?

Mme Voisin : Oui. Merci pour la question. Ce que je peux dire, c'est que le gouvernement montre vraiment que l'assurance-médicaments lui tient à cœur. Comme notre ministre l'a dit, c'est vraiment la première étape que nous envisageons. Nous avons des discussions avec les provinces et les territoires. La première étape met l'accent sur le diabète et les contraceptifs. Nous nous penchons sur ces discussions. Je ne pense donc pas que nous pouvons vous dire maintenant à quoi ressemblera la future liste.

La sénatrice Kingston : J'ai une autre question. Il y a des catégories de médicaments dont l'abordabilité est catastrophique, et sans ces médicaments, on ne peut pas être soigné. Dans vos discussions sur la deuxième étape, la troisième étape et ainsi de suite, examinez-vous le type d'effet dévastateur du manque d'accès aux médicaments lorsque vous réfléchissez à l'ajout de nouveaux médicaments à la liste pour l'assurance-médicaments?

Mme Voisin : Je peux dire qu'au-delà du projet de loi sur l'assurance-médicaments qui est à l'étude à la Chambre, le gouvernement s'est également engagé à financer une stratégie nationale visant les médicaments pour le traitement des maladies rares. Nous discutons avec les provinces et les territoires. Nous allons négocier des accords bilatéraux avec eux. Ils discutent d'une liste commune de médicaments qui seraient considérés comme des médicaments pour le traitement des maladies rares, idéalement, sur laquelle l'ensemble des provinces et des territoires pourraient s'entendre. Cette liste comprendrait les médicaments les plus importants.

La sénatrice Kingston : À quel point une maladie doit-elle être considérée comme rare pour tomber dans cette catégorie? Combien de personnes devraient être atteintes de la maladie au Canada, par exemple, pour qu'elle se retrouve dans cette catégorie?

Ms. Voisin: I don't have the exact definition of a rare disease in front of me. I can say the discussion of that list of drugs is taking place among the provinces and territories. It's quite sensitive. As you can imagine, there are business interests at stake, et cetera, in developing that list, as well as pricing negotiations. So we can't talk about what the list is. In terms of a rare disease, I would have to get back to you to get a sense of what definition they are using in terms of that conversation.

Senator Kingston: That would be great.

Senator LaBoucane-Benson: My question is for Ms. Bess. I believe, just following up on Senator Marshall's question, the \$3.8 billion for agricultural benefits, that's "Cows and Plows," right? Is that "Cows and Plows"? Sorry. That's what we call it in our community. It's the payment — how did you describe the agricultural benefits, the \$3.8 billion?

Ms. Bess: It was for Crown promises under Treaties 1 to 11 to provide various tools and resources to First Nations to start farming —

Senator LaBoucane-Benson: Right.

Ms. Bess: — and other economic pursuits.

Senator LaBoucane-Benson: So back in the day, the "Cows and Plows."

Ms. Bess: Yes, it's for treaties signed between 1871 and 1921.

Senator LaBoucane-Benson: This \$3.8 billion, can you give me any details on which nations or treaty groups that would cover?

Ms. Bess: It is Treaties 1 to 11. In December 2022, cabinet approved expedited resolution for benefit claims in Treaties 4, 5, 6 and 10. If I could invite one of my colleagues to come the table to speak about it, Christopher Duschenes, director general in resolutions and partnerships, to provide some more context.

Senator LaBoucane-Benson: I'm interested specifically in Alberta, which nations are being settled and how the process for settling cows and plows is.

Mme Voisin : Je n'ai pas la définition exacte de maladie rare sous les yeux. Je peux dire que cette liste de médicaments fait l'objet d'une discussion entre les provinces et les territoires. C'est plutôt délicat. Comme vous pouvez l'imaginer, il y a des intérêts commerciaux en jeu, et cetera, au moment de dresser cette liste, ainsi qu'une négociation des prix. Nous ne pouvons donc pas dire en quoi la liste consiste. Pour ce qui est des maladies rares, je vais devoir vous transmettre la réponse plus tard pour que vous ayez une idée de la définition utilisée dans le cadre des discussions.

La sénatrice Kingston : Ce serait formidable.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Ma question est pour Mme Bess. Je crois, pour donner suite à la question de la sénatrice Marshall, que le montant de 3,8 milliards de dollars est pour les prestations agricoles, n'est-ce pas? Est-ce bien pour ce qu'on appelle en anglais les « vaches et les charrues »? Je suis désolée, mais c'est le terme employé dans notre communauté. C'est le paiement. Comment avez-vous décrit les prestations agricoles, la somme de 3,8 milliards de dollars?

Mme Bess : C'était pour les promesses de la Couronne en vertu des Traités n^o 1 à 11 afin de fournir différents outils et différentes ressources aux Premières Nations dans le but qu'elles se lancent en agriculture...

La sénatrice LaBoucane-Benson : Je vois.

Mme Bess : ... ainsi que dans d'autres activités économiques.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Donc, c'est ce qu'on appelait à l'époque les « vaches et les charrues ».

Mme Bess : Oui, c'est pour les traités signés entre 1871 et 1921.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Pouvez-vous me donner des détails sur les nations ou les groupes signataires d'un traité qui seraient couverts par les 3,8 milliards de dollars?

Mme Bess : Ce sont les groupes visés par les Traités n^o 1 à 11. En décembre 2022, le Cabinet a approuvé le règlement accéléré pour les demandes de prestations des Traités n^o 4, 5, 6 et 10. Je pourrais inviter un de mes collègues, Christopher Duschenes, qui est directeur général du service des règlements et des partenariats, à prendre place à la table pour donner un peu plus de contexte.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Je m'intéresse surtout à l'Alberta, à la façon dont les nations obtiennent un règlement et au processus suivi pour régler les revendications en agriculture.

Christopher Duschenes, Director General, Indigenous Institutions and Governance Modernization, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Thank you very much for the question, Mr. Chair. It is, indeed, referred to as “Cows and Plows.” Since 2023, there have been 40 settled — we can provide you the list of where — for \$3.1 billion, as Ms. Bess said, in Treaties 4, 5, 6 and 10, for now, and looking to expand in the future. It has been very successfully using the expedited process.

Senator LaBoucane-Benson: The \$3.8 billion is for this next year alone?

Mr. Duschenes: No, sorry. Since the cabinet mandate to pursue the expedited process since 2023, yes, \$3.1 billion to the end of March, that has been settled.

Senator LaBoucane-Benson: Okay. For next year, you have \$3.8 billion in the budget for future settlements?

Mr. Duschenes: That is right. That is speculative, and based on the negotiations going well with those involved in Treaties 4, 5, 6 and 10.

Senator LaBoucane-Benson: That’s all I hear in my community is cows and plows, so I was very interested to hear about that.

The other question I had was about the grant to the First Nations Finance Authority, and there has been \$1 million dollars the last three years for that. Can you provide details of how that money is spent?

Mr. Duschenes: Yes. Thanks for the question. We work with the four First Nations Fiscal Management Act institutions as a result of Bill C-45 which passed last June. The First Nations Infrastructure Institute was created then. The First Nations Finance Authority gets a million-dollar grant annually. They are on a cost-recovery basis. You will notice that their funding is significantly lower than the other institutions because they generate a significant amount of their own revenue.

Senator LaBoucane-Benson: Great. Thanks.

Mr. Duschenes: For their general operations.

Senator LaBoucane-Benson: Got it. That’s great. Thank you.

Christopher Duschenes, directeur général, Institutions autochtones et modernisation de la gouvernance, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Merci beaucoup d’avoir posé la question, monsieur le président. En anglais, on parle effectivement des « vaches et des charrues ». Depuis 2023, 40 revendications ont été réglées — nous pouvons vous fournir la liste qui indique à quels endroits — pour un montant de 3,1 milliards de dollars, comme l’a dit Mme Bess, en ce qui concerne les Traités n^o 4, 5, 6 et 10, jusqu’à maintenant, et nous voulons en faire plus à l’avenir. Ces démarches au moyen du processus accéléré ont été couronnées de succès.

La sénatrice LaBoucane-Benson : La somme de 3,8 milliards de dollars est pour la prochaine année seulement, n’est-ce pas?

M. Duschenes : Non, désolé. Depuis que le Cabinet s’est donné le mandat de poursuivre le processus accéléré en 2023, oui, les règlements ont atteint 3,1 milliards à la fin de mars.

La sénatrice LaBoucane-Benson : D’accord. Pour l’année prochaine, vous avez 3,8 milliards de dollars dans le budget pour les règlements futurs, n’est-ce pas?

M. Duschenes : En effet. C’est hypothétique, et cela repose sur les négociations qui se déroulent bien avec les nations signataires des Traités n^o 4, 5, 6 et 10.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Dans ma collectivité, j’entends toujours parler des ententes en matière d’agriculture, et j’aimerais donc vraiment en apprendre plus à ce sujet.

Mon autre question se rapporte à la subvention accordée à l’Administration financière des Premières Nations. On a versé 1 million de dollars par année depuis trois ans. Pouvez-vous donner des détails sur la façon dont cet argent est dépensé?

M. Duschenes : Oui. Merci pour la question. Nous travaillons avec les quatre institutions créées en vertu de la Loi sur la gestion financière des Premières Nations depuis l’adoption du projet de loi C-45 en juin. L’Institut des infrastructures des Premières Nations a été créé à ce moment-là. L’Administration financière des Premières Nations obtient 1 million de dollars par année. Elle applique le principe de recouvrement des coûts. Vous remarquerez que son financement est considérablement moins élevé que celui des autres institutions puisqu’elles génèrent elles-mêmes des recettes importantes.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Excellent. Merci.

M. Duschenes : Pour l’ensemble de leurs activités.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Je comprends. C’est formidable. Merci.

[Translation]

The Chair: We have time for a third round. You'll have two and a half to three minutes, no more. You have three minutes maximum each, including the question and the answer.

[English]

Senator Marshall: Mr. Leonard, the learning skills, development and employment, the \$1.2 billion, why is that non-budgetary?

Mr. Leonard: That is non-budgetary because it is loans disbursed to Canada Student Loans, for student recipients.

Senator Marshall: Oh, that's the loans.

Mr. Leonard: Yes.

Senator Marshall: Okay. My next question is child care spaces. My records say there are 97,000 spaces created so far, and the loans — the \$1 billion expansion loan program, I think it will be administered by the Canada Mortgage & Housing Corporation, or CMHC, but do you have an estimate as to how many spaces this is going to create?

Mr. Leonard: Correct. That loan, the billion dollars announced in Budget 2024, is for CMHC.

Senator Marshall: Do you know how many spaces that will create?

Mr. Leonard: Sorry. That is a question for CMHC.

Senator Marshall: Can you send that number to the clerk? You're supposed to create 250,000 spaces by March of 2026, and there is 97,000 created so far. So you might not make that 250,000 spaces, so I'm just wondering how many are going to be created out of the \$1 billion.

Mr. Leonard: I don't have that information now, but we can get back to you in writing.

The Chair: I am impressed.

Senator Moncion: Ms. Bess, this question is for you.

You mentioned in your remarks that you had resolved or were working on resolving 35 settlements by the end of the year. You were talking about an operational amount of \$2 billion. Can you make the connection between the two, please?

[Français]

Le président : Nous avons le temps pour une troisième ronde. Vous aurez deux minutes et demie à trois minutes, pas davantage. Vous avez trois minutes maximum chacun, y compris la question et la réponse.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Monsieur Leonard, pour quelle raison le montant de 1,2 milliard de dollars pour l'apprentissage, le développement des compétences et l'emploi est-il non budgétaire?

M. Leonard : C'est non budgétaire puisqu'il s'agit de prêts accordés à des étudiants au titre du Programme canadien d'aide financière aux étudiants.

La sénatrice Marshall : Oh, il s'agit donc des prêts.

M. Leonard : Oui.

La sénatrice Marshall : Ma prochaine question concerne les places en garderie. Selon mes dossiers, 97 000 places ont été créées jusqu'à maintenant, et il y a les prêts — le programme de prêts pour l'expansion des services de garde de 1 milliard de dollars qui sera administré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ou SCHL. Avez-vous une estimation du nombre de places qui seront créées?

M. Leonard : En effet. Ce prêt de 1 milliard de dollars annoncé dans le budget de 2024 est pour la SCHL.

La sénatrice Marshall : Savez-vous combien de places seront créées grâce au prêt?

M. Leonard : Non, je suis désolé. C'est une question pour la SCHL.

La sénatrice Marshall : Pouvez-vous transmettre ce chiffre à la greffière? Vous êtes censés créer 250 000 places d'ici mars 2026, et 97 000 places ont été créées jusqu'à maintenant. Vous n'allez peut-être donc pas atteindre le chiffre de 250 000 places, et je me demande donc combien de places seront créées grâce au 1 milliard de dollars.

M. Leonard : Je n'ai pas cette information sous la main, mais nous pouvons vous la transmettre par écrit.

Le président : Je suis impressionné.

La sénatrice Moncion : Madame Bess, la prochaine question est pour vous.

Vous avez mentionné dans vos observations que vous avez réglé 35 dossiers ou que vous déployez des efforts pour parvenir à 35 règlements d'ici la fin de l'année. Vous avez parlé d'un montant de 2 millions de dollars pour les activités. Pouvez-vous faire le lien entre les deux, s'il vous plaît?

Ms. Bess: Thank you for the question.

From the operational perspective, the settlements are usually very large litigations, some of which are confidential in nature right now. Some of the others are for specific claims, which my colleague Christopher Duschenes was speaking about. Perhaps I can have him come back to the table to join us to speak about some of those claims.

Senator Moncion: Are we talking about the same claims?

Ms. Bess: They are different. Our vote 1 operating votes are all for litigated situations, like class action lawsuits, and these are specific claims for past treaties where we haven't fulfilled our treaty obligations and things like that — like the agricultural benefits.

Senator Moncion: So the \$3.8 billion for the 40 settled with — he was saying 4, 5, 6 and 10.

Ms. Bess: Yes.

Senator Moncion: And now we are talking about another 35 that are being litigated. There is \$2 billion set aside for the litigation? Is that right?

Ms. Bess: No, there are actually separate. The 35 are more for the specific claims and the agricultural benefits we were referring to. The other claims are more like one-off large payments. Last year, we had a big one — a \$2.9 billion settlement for residential school payments and to survivors for common experience payments and that.

So they are separate. I understand the confusion, because they are claims, but in terms of the performance indicators that we have in our departmental plan, those are more for the specific claims in past wrongdoings with respect to treaties.

Senator Moncion: Okay. So for these 35 claims right now, there is no money that is associated with them because they are not settled yet. Should that be coming in a supplementary estimates at another time?

Ms. Bess: No. We actually have a pool of funding to settle some of these specific claims that we access. Maybe I can just ask my colleague to come and explain that process for the specific claims distribution. Thank you.

Mme Bess : Merci de la question.

Du point de vue opérationnel, les règlements portent habituellement sur des litiges très importants, dont certains sont de nature confidentielle en ce moment. Certains des autres règlements portent sur des revendications particulières, dont mon collègue, Christopher Duschenes, a parlé. Je peux peut-être lui demander de revenir se joindre à nous à la table pour parler de certaines de ces revendications.

La sénatrice Moncion : Parlons-nous des mêmes revendications?

Mme Bess : Elles sont différentes. Nos dépenses de fonctionnement prévues au crédit 1 sont toutes pour des litiges, comme des recours collectifs, et ce sont des revendications particulières liées à des obligations issues de traités antérieurs que nous n'avons pas respectées et à ce genre de choses, comme les prestations agricoles.

La sénatrice Moncion : Donc, les 3,8 milliards de dollars ayant servi à régler 40 revendications se rapportent aux Traités n° 4, 5, 6 et 10, comme il l'a dit.

Mme Bess : Oui.

La sénatrice Moncion : Et nous parlons maintenant de 35 autres revendications qui sont contestées. Un montant de 2 milliards de dollars est mis de côté pour les litiges, n'est-ce pas?

Mme Bess : Non, ce sont des revendications distinctes. Ces 35 dossiers portent davantage sur des revendications particulières et les prestations agricoles auxquelles nous avons fait allusion. Les autres revendications ressemblent plus à des gros paiements ponctuels. L'année dernière, nous en avons eu un gros : un règlement de 2,9 milliards de dollars pour les survivants des pensionnats autochtones dans le cadre des paiements d'expérience commune.

Ce sont donc des paiements distincts. Je comprends la confusion, car ce sont des revendications, mais pour ce qui est des indicateurs de rendement que nous avons dans notre plan ministériel, ces dossiers portent davantage sur des revendications particulières à la suite d'actes répréhensibles relativement aux traités.

La sénatrice Moncion : D'accord. Donc, aucune somme n'est actuellement associée à ces 35 revendications parce qu'elles n'ont pas encore été réglées. Est-ce que nous verrons cela plus tard dans un Budget supplémentaire des dépenses?

Mme Bess : Non. Nous avons une réserve de fonds que nous utilisons pour régler certaines de ces revendications particulières. Je pourrais peut-être demander à ma collègue de venir vous expliquer le processus suivi pour la répartition des revendications particulières. Merci.

Mr. Duschenes: There is a claims envelope for specific claims under \$150 million that is a pool that sits there and can be drawn down as the claims are settled. You're talking about specific claims.

Senator Moncion: Is \$150 million enough?

Mr. Duschenes: No, it is each claim, up to a maximum of \$150 million, unless it's a large one, and then it goes back to the cabinet for a decision. Generally, yes, some of the specific claims, a lot have been settled for under \$150 million.

Senator Moncion: Thank you.

Senator Smith: Mr. Leonard, one of your performance indicators relates to closing the employment rate gap between Indigenous and non-Indigenous people. Results for 2020-23 have not changed and remain at 14.1%. Your target is set at no more than 12.4%. Can you explain why this gap has not been reduced since 2020? What are some of the factors outside the control of ESDC that impact employment rates in different groups?

Mr. Leonard: Thank you for the question. I will again call upon my colleague, Ms. Kaminsky, to the table.

Ms. Kaminsky: Thank you for the question. I also have colleagues here who are probably very well conversant on labour market challenges around Indigenous peoples.

It is a very complex set of issues that we attempt to tackle through a wide variety of programming, skills and employment. We work on K-12-related programming with provinces and territories under their jurisdiction. We work with, on a distinction-based approach, with Indigenous communities around their priorities to support community learning and skills development that are critical to have the foundational and "socio-emotional" skills required to grow in a learning environment. We have programming inside of ESDC — two major programs. One is the ISED program, the Indigenous Skills and Employment Development program, which is a 10-year set of agreements that we have allocated on a distinctions-based approach across the country to put the tools and funding in the hands of Indigenous communities to develop their learning priorities. Those strategies are 10-years in nature, because it is a multigenerational endeavour to continue to invest in families and communities, and create the tools needed to grow the participation rates.

M. Duschenes : Il y a une enveloppe réservée aux revendications particulières de moins de 150 millions de dollars. C'est une réserve dans laquelle nous pouvons puiser à mesure que les revendications sont réglées. Vous parlez des revendications particulières.

La sénatrice Moncion : Le montant de 150 millions de dollars est-il suffisant?

M. Duschenes : Non, c'est le montant pour chaque revendication, c'est-à-dire un maximum de 150 millions de dollars à moins qu'il ne s'agisse d'une revendication plus importante qui est alors renvoyée au Cabinet pour qu'une décision soit prise. En général, oui, des revendications particulières, une grande partie d'entre elles, ont fait l'objet d'un règlement de moins de 150 millions de dollars.

La sénatrice Moncion : Merci.

Le sénateur Smith : Monsieur Leonard, l'un de vos indicateurs de rendement porte sur l'écart entre le taux d'emploi des Autochtones et celui des non-Autochtones. Les résultats de 2020-2023 n'ont pas changé et sont encore de l'ordre de 14,1 %. Votre cible est un écart maximal de 12,4 %. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi cet écart n'a pas diminué depuis 2020? Quels sont certains des facteurs qui échappent au contrôle d'Emploi et Développement social Canada et qui ont une incidence sur le taux d'emploi des différents groupes?

M. Leonard : Merci de la question. Je vais encore une fois demander à ma collègue, Mme Kaminsky, de prendre place à la table.

Mme Kaminsky : Merci de poser la question. J'ai aussi des collègues ici qui connaissent probablement très bien les défis du marché du travail à l'égard des peuples autochtones.

C'est un ensemble très complexe de problèmes que nous essayons de résoudre grâce à un vaste éventail de programmes, de compétences et d'emplois. Nous nous penchons avec les provinces et les territoires sur des programmes primaires et secondaires qui relèvent de leur compétence. En adoptant une approche fondée sur les distinctions, nous collaborons avec les communautés autochtones en ce qui concerne leurs priorités pour soutenir l'apprentissage communautaire et le perfectionnement de compétences fondamentales et « socioaffectives » essentielles au développement dans un milieu d'apprentissage. Nous avons deux principaux programmes à Emploi et Développement social Canada, notamment le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, qui est une série d'ententes de 10 ans grâce auxquelles nous accordons des fonds au moyen d'une approche fondée sur les distinctions partout au pays pour donner aux communautés autochtones les outils et les fonds nécessaires au développement de leurs priorités d'apprentissage. Ces stratégies durent 10 ans puisque

It would be very surprising for virtually any demographic in the country to see major shifts in employment and participation rates in a one- or two-year time. These are required generational investments.

But we also invest in the Strategic Partnerships Initiative, which is the ability to do project-based funding across Canada to work with, for example, employers if they want to become more reconciliation-confident to grow employment rates.

It requires a multi-strategy investment, including with our economic development partners, which are working —

Senator Smith: So have you had any signs of progress or hope? Is there any bright lights that you have seen that you can identify so that when people ask you the question, instead of general answers, we can give specifics?

The Chair: Five seconds.

Ms. Kaminsky: Sure, yes, there are many examples. I would love to provide a list of some great examples of projects that we do.

Senator Smith: Take your top five and send those back to us so we can have something to be able to analyze ourselves. Would that be possible?

Ms. Kaminsky: Sure, I would be happy to provide that.

Senator Pate: My question is for Ms. Francis.

Both Budget 2024 and Health Canada's most recent departmental plan emphasized the goal of a national universal pharmacare, but with the tabling of Bill C-64, pharmacare experts are urging that if Canada is to ensure universal and equitable drug coverage, as well as the associated cost savings, the bill must be a first incremental step toward a national universal single-payer system.

I'm noting that in some of the material that is coming out, there is talk still about national universal pharmacare but not necessary low a single-payer system.

la poursuite des investissements dans les familles et les collectivités est un projet multigénérationnel, tout comme la création des outils nécessaires pour faire augmenter les taux de participation.

Je serais très surprise de voir l'un ou l'autre des groupes démographiques au pays afficher des changements majeurs en ce qui concerne les taux d'emploi et de participation sur une période de un ou deux ans. Ce sont des investissements générationnels nécessaires.

Cela dit, nous investissons également dans l'Initiative sur les partenariats stratégiques, grâce à laquelle on peut financer des projets d'un bout à l'autre du Canada pour travailler avec, par exemple, des employeurs lorsqu'ils veulent miser davantage sur la réconciliation pour faire croître les taux d'emploi.

Un investissement multistratégique est nécessaire, y compris auprès de nos partenaires de développement économique, qui travaillent...

Le sénateur Smith : Avez-vous vu le moindre signe de progrès ou d'espoir? Avez-vous des aspects prometteurs que vous avez cernés pour que nous puissions donner des précisions aux personnes qui vous posent la question plutôt que des réponses générales?

Le président : Il reste cinq secondes.

Mme Kaminsky : Bien sûr, oui, il y a de nombreux exemples. Je serais ravie de vous fournir une liste d'excellents exemples de projets que nous réalisons.

Le sénateur Smith : Pouvez-vous prendre vos cinq principaux projets et nous faire parvenir la liste afin que nous ayons quelque chose à analyser nous-mêmes?

Mme Kaminsky : Bien sûr, je serais ravie de vous fournir cette information.

La sénatrice Pate : Ma question est pour Mme Francis.

Le budget de 2024 et le plus récent plan ministériel de Santé Canada mettent l'accent sur l'objectif d'un régime national et universel d'assurance-médicaments, mais compte tenu du dépôt du projet de loi C-64, des experts en assurance-médicaments affirment avec insistance que pour permettre au Canada d'établir une assurance-médicaments universelle et équitable, ainsi que pour profiter des économies connexes, le projet de loi doit être un premier pas vers un système national et universel à payeur unique.

Je souligne que dans certains des documents qui sont publiés, on parle encore d'un régime national et universel d'assurance-médicaments, mais pas nécessairement d'un système à payeur unique.

So what concrete measures are Health Canada taking to prepare for the next step toward such a universal single-payer system?

Ms. Voisin: We can say the bill is going through the parliamentary system, and as I noted, we're prepared to engage with provinces and territories in discussions about what this would look like.

The minister has been clear: This is phase one. We're learning from our experience with P.E.I. where we implemented pharmacare. We're learning from our experience in discussions with provinces and territories on drugs for rare diseases.

As we engage in those discussions, we'll sort the path forward.

Senator Pate: Single-payer being left out of the description is just incidental? I shouldn't take anything from it? Thank you.

[Translation]

Senator Dalphond: I'm going to continue with the subject I started on earlier, but this time for you, Mr. Leonard, or the lady who was here earlier.

[English]

There are contributions of \$27 million for the purpose of complementing the Indigenous Early Learning and Child Care Framework, and there is also \$274 million for the Indigenous Early Learning and Child Care Transformation Initiative. So that's another program that is run by another department targeting same type of clientele?

Mr. Leonard: I'm going to call Karen Hall to the table, but the Indigenous Early Learning and Child Care Plan is a horizontal program between four departments. Ms. Hall will get more into it — with my two colleagues to the right, as well as the Public Health Agency of Canada.

Senator Dalphond: Okay.

[Translation]

Karen Hall, Associate Assistant Deputy Minister, Income Security and Social Development Branch, Employment and Social Development Canada: Good evening, and thank you for the question, Senator Dalphond.

[English]

As my colleague outlined, the funding for the Indigenous Early Learning and Child Care Program is distinctions-based. It

Par conséquent, quelles mesures concrètes prend-on à Santé Canada pour se préparer à la prochaine étape à franchir pour avoir un système universel à payeur unique?

Mme Voisin : Nous pouvons dire que le projet de loi passe par le système parlementaire, et comme je l'ai souligné, nous sommes prêts à tenir des discussions avec les provinces et les territoires à propos du genre de système qui serait retenu.

Le ministre a été clair : c'est la première étape. Nous apprenons de notre expérience avec l'Île-du-Prince-Édouard où nous avons établi un régime d'assurance-médicaments. Nous apprenons de l'expérience acquise en discutant avec les provinces et les territoires des médicaments pour les maladies rares.

Dans le cadre de ces discussions, nous allons trouver la voie à suivre.

La sénatrice Pate : L'omission du concept du payeur unique dans la description est donc accessoire et ne devrait rien changer, n'est-ce pas? Merci.

[Français]

Le sénateur Dalphond : Je vais poursuivre sur le sujet que j'ai déjà entamé, mais cette fois-ci pour vous, monsieur Leonard, ou pour la dame qui était là plus tôt.

[Traduction]

Il y a des contributions de 27 millions de dollars pour compléter le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones, et il y a aussi 274 millions de dollars pour l'initiative Apprentissage et garde des jeunes enfants autochtones. C'est donc un autre programme dirigé par un autre ministère qui cible le même type de clientèle, n'est-ce pas?

M. Leonard : Je vais demander à Karen Hall de prendre place à la table, mais le plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones est un programme horizontal exécuté par quatre ministères. Mme Hall en dira plus à ce sujet, avec mes deux collègues à ma droite ainsi que l'Agence de la santé publique du Canada.

Le sénateur Dalphond : D'accord.

[Français]

Karen Hall, sous-ministre adjointe déléguée, Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social, Emploi et Développement social Canada : Bonjour et merci pour la question, monsieur le sénateur.

[Traduction]

Comme mon collègue l'a souligné, le financement pour le Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

is a collaborative effort among departments so that the funding can be provided to First Nations, Inuit or Métis through the funding vehicle that they prefer.

We do some transfers of funding behind the scenes so that it's as simple and straightforward as possible for our Indigenous partners to receive the funds and put them to use on the ground.

Senator Dalphond: Is it possible to keep track of the overall amount?

Ms. Hall: It certainly is. We can total that up and send it over to the committee, absolutely.

Senator Dalphond: Thank you.

Senator Loffreda: My question is for the CFO of Health Canada, Serena Francis. Good evening. Thank you for being with us.

Health Canada's actual expenditures for voted appropriations were between \$2.2 billion and \$3.3 billion annually from 2017-18 to 2020-21. They've fluctuated between \$4 billion to \$8 billion since then. Now in 2024-25, the authorities requested in the Main Estimates are \$8.4 billion.

Can you explain the substantial increase? Do you expect this trend to continue?

Ms. Francis: Thank you for the question. Yes, we were talking earlier about how much Health Canada's budget has grown over the last period of time, obviously pre-pandemic and then there was the influx through the pandemic to respond, and since then, it's been major health care system investments taking place, things like the bilateral agreements that Jocelyne Voisin was talking about earlier, as well as the implementation of the Canadian Dental Care Plan, which is a significant increase to those reference levels.

If I compare last year's Main Estimates to this year's Main Estimates, it was \$4 billion to now \$8.7 billion. About \$2.6 billion of this amount relates to those bilateral health agreements across the country, and about \$2 billion relates to the implementation of the dental care program. I don't foresee that those are going to go away. Those are new programs that have been implemented. Certainly, the bilateral health agreements are 10-year agreements, and the dental care program was just launched today. The anticipation is that that will continue. The amount, as you know, grows. It is \$4 billion ongoing once it reaches its steady state. I don't anticipate that amount is going to go down, and then it will go up a bit over the next few years as well.

autochtones est fondé sur les distinctions. C'est un effort de collaboration entre les ministères pour accorder les fonds aux Premières Nations, aux Inuits ou aux Métis à l'aide du mécanisme de financement qu'ils préfèrent.

Nous transférons des fonds en coulisse de la manière la plus simple et la plus directe possible pour que nos partenaires puissent recevoir les fonds et les utiliser sur le terrain.

Le sénateur Dalphond : Est-il possible de faire un suivi du montant global?

Mme Hall : Certainement. Nous pouvons faire le calcul et le faire parvenir au comité, absolument.

Le sénateur Dalphond : Merci.

Le sénateur Loffreda : Ma question est pour la dirigeante principale des finances de Santé Canada. Bonsoir. Merci de vous être jointe à nous.

Les dépenses réelles de Santé Canada pour les crédits votés se situaient entre 2,2 et 3,3 milliards de dollars par année de 2017-2018 à 2020-2021. Elles ont fluctué entre 4 et 8 milliards de dollars depuis. En 2024-2025, les autorisations demandées dans le Budget principal des dépenses sont de 8,4 milliards de dollars.

Pouvez-vous expliquer cette hausse substantielle? Vous attendez-vous à ce que cette tendance se poursuive?

Mme Francis : Merci pour la question. Oui, nous avons parlé plus tôt de la façon dont le budget de Santé Canada a augmenté dernièrement, de toute évidence depuis la période qui a précédé la pandémie. Il y a eu les dépenses pour répondre à la pandémie, et depuis, il y a eu d'importants investissements dans le système de santé, comme les accords bilatéraux dont Jocelyne Voisin a parlé plus tôt, ainsi que la mise en œuvre du Régime canadien de soins dentaires, ce qui représente une hausse considérable de ces niveaux de référence.

Lorsque je compare le Budget principal des dépenses de l'année dernière à celui de cette année, je vois que le montant est passé de 4 à maintenant 8,7 milliards de dollars. Une part d'environ 2,6 milliards de dollars de ce montant est liée à ces accords bilatéraux sur la santé partout au pays, et une autre part d'environ 2 milliards de dollars est liée à la mise en œuvre du programme de soins dentaires. Je ne m'attends pas à ce que ces investissements disparaissent. Ce sont de nouveaux programmes qui sont mis en œuvre. Chose certaine, les accords bilatéraux sur la santé sont des accords de 10 ans, et le programme de soins dentaires vient tout juste d'être lancé aujourd'hui. On s'attend à ce que cela se poursuive. Comme vous le savez, le montant augmente. Je ne m'attends pas à ce qu'il diminue, et il augmentera également un peu au cours des prochaines années.

Senator Loffreda: You don't anticipate it going down, but what is the increase that you do anticipate for the next few years?

Ms. Francis: I don't know if I have the specific numbers in front of me, but I do anticipate, for instance, like I said, with the dental care program, there is the \$2 billion extra that will come in over the next couple of years, so it will go up by at least that. Then there will be some sunset programs, but those programs are much smaller dollar value things as compared to the large investments that are now taking place in the health care system.

Senator Loffreda: Thank you.

Senator MacAdam: My question is for Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada.

I noticed in the Main Estimates there is approximately \$25 million in the "L-15" vote for loans to Indigenous claimants. Would you elaborate on that program? What are the criteria?

Ms. Bess: Thank you for the question.

These are loans to fund specific claims and comprehensive claims negotiations. Starting in 2018-19, the comprehensive claims negotiations were no longer funded through these loans and were instead replaced by non-repayable contributions. Specific claims, which my colleague Christopher Duschenes was here speaking about, are still funded through loans using this loan authority. It is really to enable Aboriginal groups to engage in negotiations with Canada and other stakeholders and provide informed consent when they have signed treaties. It is to involve them in the process of negotiating settlements. Was that helpful?

Senator MacAdam: Yes. Thank you.

Senator Ross: This question is for Mr. Leonard. I am interested in the Workforce Development Agreements and the Labour Market Development Agreements, or LMDAs. I notice that the investment went from \$922 million in 2022-23 down to \$722 million. Can you give me a sense of why that is?

Mr. Leonard: Thank you for the question. I will call my colleague Colette Kaminsky back to the table, but you are

Le sénateur Loffreda : Vous ne vous attendez pas à ce que le montant diminue. Quelle est l'augmentation prévue pour les prochaines années?

Mme Francis : Je ne sais pas si j'ai les chiffres précis sous les yeux, mais je m'attends entre autres, comme je l'ai dit, à ce que le programme de soins dentaires entraîne une augmentation de 2 milliards de dollars au cours des deux prochaines années. L'augmentation sera donc d'au moins 2 milliards de dollars. Ensuite, des programmes viendront à échéance, mais ces programmes sont d'une valeur bien moindre que les importants investissements qui sont réalisés dans le système de santé en ce moment.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie.

La sénatrice MacAdam : Ma question s'adresse aux représentants de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

J'ai remarqué, dans le Budget principal des dépenses, qu'environ 25 millions de dollars sont alloués au crédit « L-15 » concernant les prêts pour les revendications autochtones. Pourriez-vous nous parler davantage de ce programme? Quels sont les critères?

Mme Bess : Je vous remercie de la question.

Il s'agit de prêts destinés à financer les négociations relatives aux revendications particulières et aux revendications globales. À partir de 2018-2019, les négociations des revendications globales n'ont plus bénéficié de ce financement sous forme de prêts. Ces prêts ont été remplacés par des contributions non remboursables. Les revendications particulières, dont mon collègue M. Christopher Duschenes a parlé, sont toujours financées à l'aide de prêts — au moyen de cette autorisation de prêt —, afin que les groupes autochtones puissent s'engager dans des négociations avec le Canada et d'autres parties prenantes et puissent fournir un consentement éclairé lorsqu'ils sont signataires de traités. Il faut leur permettre de participer au processus de négociation des règlements. Ma réponse vous a-t-elle été utile?

La sénatrice MacAdam : Oui. Je vous remercie.

La sénatrice Ross : Ma question s'adresse à M. Leonard. Je m'intéresse aux ententes sur le développement de la main-d'œuvre et aux ententes sur le développement du marché du travail, ou EDMT. J'ai remarqué que l'investissement est passé de 922 millions de dollars en 2022-2023 à 722 millions de dollars. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi?

M. Leonard : Je vous remercie de la question. Je vais demander à ma collègue, Mme Colette Kaminsky, de revenir à

right. Since 2017, the funding for the Workforce Development Agreements has been \$922 million, and now it is back to \$722 million in this year's Main Estimates.

Ms. Kaminsky: Thank you for the question. The Workforce Development Agreements were established in 2008 when we amalgamated in the department a number of different programs to create a consistent and flexible funding mechanism to provinces. That funding has a core funding level. As was mentioned, we're returning to that core funding investment level as of this fiscal year. Between 2017 and to last fiscal year, there was a temporary additional set of funding that fluctuated in different years at different amounts, and Budget 2023 announced an extension of one more year to that temporary funding. As of Budget 2024, we're returning to that core funding level, which is in perpetuity. It has been in place since 2008 and will continue indefinitely.

Senator Ross: I know there are some agreements in place to have stakeholder engagement. Is there a requirement for the provinces to do stakeholder engagement in order to get the LMDA funding?

Ms. Kaminsky: The short answer is yes. It's a flexible mechanism, but there are requirements to demonstrate annual plans, demonstrate that we're working with stakeholders in different facets and different provisions under the agreement that we're linked to persons with disabilities and linked with official language minority communities, but it's done very flexibly to allow the province to determine the best way to shift priorities.

Also, twice a year I hold a workforce development committee with each of the provinces so that we can discuss and collaborate in an agile way what consultations may be happening at the federal level and how we coordinate with the provinces. As well, we host the Forum of Labour Market Ministers, where all 14 jurisdictions are at the table to discuss and continue to find ways of engaging our stakeholders in a collaborative and consistent manner.

Senator Ross: Are you referring to the performance management systems when you talk about the flexible agreements where they can manage their programs?

Ms. Kaminsky: That's right. It is an agreement. There is a prescribed framework for outcomes that we're trying to achieve, but provinces can prioritize between different areas and outcomes. They can focus on working with more newcomers, for example, if that would be a key priority in certain provinces,

la table, mais vous avez raison. Depuis 2017, le financement des ententes sur le développement de la main-d'œuvre s'élevait à 922 millions de dollars, mais il est revenu à 722 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses de cette année.

Mme Kaminsky : Je vous remercie de la question. Les ententes sur le développement de la main-d'œuvre ont été établies en 2008 lorsque nous avons fusionné quelques programmes différents au ministère afin de créer un mécanisme de financement uniforme et souple pour les provinces. Ce financement est assorti d'un niveau de financement de base. Comme cela a été mentionné, nous revenons à ce niveau de financement de base à partir de cet exercice-ci. Entre 2017 et le dernier exercice, il y a eu un ensemble de fonds supplémentaires temporaires qui ont fluctué selon les années, et dans le budget de 2023, nous avons annoncé la prolongation de ce financement temporaire pour une année supplémentaire. Dans le budget de 2024, nous revenons à ce niveau de financement de base, qui sera permanent. Il est en place depuis 2008 et sera maintenu indéfiniment.

La sénatrice Ross : Je sais qu'il existe des ententes qui visent la mobilisation des parties prenantes. Les provinces sont-elles tenues de mobiliser les parties prenantes pour obtenir du financement au titre de l'EDMT?

Mme Kaminsky : En un mot, oui. Il s'agit d'un mécanisme souple, mais il est nécessaire de présenter des plans annuels, de démontrer que l'on travaille avec les parties prenantes sur différents éléments et différentes dispositions de l'entente, que l'on tient compte des personnes handicapées et des communautés de langue officielle en situation minoritaire, mais tout se fait de manière très souple pour que la province puisse déterminer la meilleure façon de réorienter les priorités.

Ensuite, deux fois par année, j'organise un comité de développement de la main-d'œuvre avec chacune des provinces pour discuter des consultations qui peuvent avoir lieu au niveau fédéral et de la manière dont nous pouvons coordonner nos efforts avec les provinces. De plus, nous organisons le Forum des ministres du marché du travail, où les dix provinces et les trois territoires se réunissent pour discuter et trouver des moyens de mobiliser nos parties prenantes de manière collaborative et soutenue.

La sénatrice Ross : Faites-vous allusion aux systèmes de gestion du rendement lorsque vous parlez d'ententes souples leur permettant de gérer leurs programmes?

Mme Kaminsky : Oui. Il s'agit d'une entente. Il existe un cadre prescrit pour les résultats que nous essayons d'atteindre, mais les provinces peuvent établir des priorités entre différents domaines et résultats. Elles peuvent se concentrer sur le recours à un plus grand nombre de nouveaux arrivants, par exemple,

probably in all provinces. Or they could focus on issues that are particularly challenging in certain communities — for example, Indigenous communities.

Senator Ross: Thank you.

Senator Kingston: There was a recent Auditor General of Canada report, and I would like to find out what your plans are. This is probably for Mr. Thomson and maybe Ms. Bess, I'm not sure.

In this report of the Auditor General from 2024, she says that Indigenous Services Canada and the Canada Mortgage and Housing Corporation have been mandated to work with First Nations to meet their housing needs by 2030, and they found that 80% of these needs were still not met. I'm thinking about the health issues around mould and so on and reparation of the existing housing stock as well as what may be needed in terms of new. What are the plans in the budget for more and better housing?

Mr. Thompson: Thank you for the question. I will ask my colleague Paula Hadden-Jokiel to join us to answer the question.

Ms. Hadden-Jokiel: Thank you for the question, senator. Yes, there was a recent Auditor General's report on housing. There are seven areas of recommendations. The one you mentioned is mould. One is closing the gap. There were also recommendations around the housing conditions capacity funding, streamlined processes, national building codes and the approach to service transfer.

In the most recent budget, there was \$426 million over five years identified for First Nations housing on reserve. That complements additional resources that we already have in place. We will be working closely with our First Nations partners to further develop the action plan that we have put together to address the recommendations that the Auditor General identified.

Senator Kingston: Do you believe that this amount will accelerate what has been going on so far in terms of the gaps and the reparation needed to some of that stock?

Ms. Hadden-Jokiel: Absolutely. We're at current high record levels of investments in housing on reserve. The needs are significant. The Assembly of First Nations has issued their report

s'il s'agit d'une priorité dans certaines provinces, et ce l'est probablement dans toutes les provinces. Elles peuvent aussi se concentrer sur des questions qui sont plus complexes dans certaines communautés, comme dans les communautés autochtones.

La sénatrice Ross : Je vous remercie.

La sénatrice Kingston : La vérificatrice générale du Canada a publié un rapport récemment et j'aimerais savoir quels sont vos plans. Cette question s'adresse probablement à M. Thomson et peut-être à Mme Bess, je n'en suis pas sûre.

Dans ce rapport de 2024, la vérificatrice générale dit que Services aux Autochtones Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont eu le mandat de collaborer avec les Premières Nations afin de combler leurs besoins en matière de logement d'ici 2030. Elle a constaté que 80 % de ces besoins n'étaient toujours pas comblés. Je pense aux problèmes de santé dus aux moisissures, entre autres, et à la réparation du parc de logements existant, ainsi qu'aux nouveaux logements qui pourraient être nécessaires. Que prévoyez-vous, dans le budget, pour augmenter le nombre de logements et les améliorer?

M. Thompson : Je vous remercie de la question. Je vais demander à ma collègue, Mme Paula Hadden-Jokiel, de se joindre à nous et de répondre à la question.

Mme Hadden-Jokiel : Je vous remercie de la question, madame la sénatrice. Oui, la vérificatrice générale a récemment publié un rapport sur le logement qui contient des recommandations dans sept domaines. Vous avez parlé du problème de moisissures et il y a une recommandation à ce sujet. Une autre consiste à combler l'écart en matière de logement. Il y a également des recommandations sur le financement pour le renforcement des capacités et l'amélioration des conditions de logement, la simplification des processus, le Code national du bâtiment et l'approche pour le transfert de services.

Dans le dernier budget, 426 millions de dollars sur cinq ans ont été affectés au logement des Premières Nations dans les réserves. Cette somme s'ajoute aux ressources supplémentaires que nous avons déjà mises en place. Nous travaillerons en étroite collaboration avec nos partenaires des Premières Nations afin de poursuivre l'élaboration du plan d'action que nous avons mis au point pour donner suite aux recommandations formulées par la vérificatrice générale.

La sénatrice Kingston : Pensez-vous que ce montant aura pour effet d'accélérer ce qui a été fait jusqu'à présent pour combler l'écart en matière de logement et effectuer les réparations nécessaires dans certains de ces logements?

Mme Hadden-Jokiel : Absolument. Nous avons atteint un niveau record d'investissements pour les logements dans les réserves. Les besoins sont importants. L'Assemblée des

and quantified the infrastructure gap. It's over \$300 billion. There is a significant resource investment that is required to close the gap.

As well as the influx of additional funding, we are also looking at other ways in terms of modernizing approach to housing. We're looking at how we can work proactively with other partners around ways to support the development of housing on reserve.

[Translation]

The Chair: I'd like to ask you about a few points. First of all, Ms. Voisin, you spoke earlier about the agreements between each of the provinces, with amounts for each of them, objectives to be achieved or particularities for each of the agreements.

When you testified, I saw a dashboard in your face that you probably had nearby. Am I mistaken?

Ms. Voisin: There's a dashboard in each of the provincial and territorial action plans, meaning that they all have indicators and targets for the three-year period in their action plans. In addition, the Canadian Institute for Health Information also has a dashboard for eight common indicators.

The Chair: Is it possible to have the dashboards you have, which result from the agreements, as well as the amounts paid to each of the provinces for the last four years?

Ms. Voisin: The agreements were signed this year and cover a three-year period.

The Chair: Can we go back three years and see the amounts that will be paid out over the next three years? Will we see them in this year's agreement?

Ms. Voisin: Yes. All the action plans are public and online. We can provide you with a dashboard that summarizes all the indicators and targets for each province.

The Chair: And the amounts of each agreement paid to each province.

Ms. Voisin: Yes, absolutely.

The Chair: I also have a question for Health Canada about the contribution to Canada Health Infoway. In 2022, it was \$38 million; in 2023-24, it was \$8 million, and now it's \$87 million. What's the explanation for this variation?

Premières Nations a publié son rapport et évalué le déficit en matière d'infrastructures. Il s'élève à plus de 300 milliards de dollars. Un important investissement en ressources est nécessaire pour combler l'écart.

En plus de l'injection de fonds supplémentaires, nous examinons d'autres moyens de moderniser l'approche en matière de logement. Nous cherchons à savoir comment nous pouvons travailler de manière proactive avec d'autres partenaires pour soutenir la construction de logements dans les réserves.

[Français]

Le président : J'aurais des questions au sujet de certains points. D'abord, madame Voisin, vous avez parlé plus tôt des ententes entre chacune des provinces, avec des montants pour chacune d'elles, des objectifs à atteindre ou des particularités pour chacune des ententes.

Quand vous avez témoigné, je voyais dans votre visage un tableau de bord que vous avez probablement tout près. Est-ce que je me trompe?

Mme Voisin : Il y a un tableau de bord dans chacun des plans d'action des provinces et territoires, c'est-à-dire qu'ils ont tous des indicateurs et des cibles pour les trois ans dans leur plan d'action. De plus, l'Institut canadien d'information sur la santé a lui aussi un tableau de bord pour huit indicateurs communs.

Le président : Est-ce possible d'avoir les tableaux de bord que vous avez, qui découlent des ententes, ainsi que les montants versés à chacune des provinces pour les quatre dernières années?

Mme Voisin : Les ententes ont été signées cette année et elles sont sur trois ans.

Le président : Peut-on reculer de trois ans et voir les montants qui seront versés pour les trois prochaines années? Est-ce qu'on les verra dans l'entente de cette année?

Mme Voisin : Oui. Tous les plans d'action sont publics et sont en ligne. On pourra vous fournir un tableau de bord qui représente le sommaire de tous les indicateurs et les cibles de chaque province.

Le président : Et les montants de chacune des ententes versées à chacune des provinces.

Mme Voisin : Oui, absolument.

Le président : Merci. J'ai aussi une question pour Santé Canada au sujet de la contribution à Inforoute Santé du Canada. En 2022, c'était 38 millions de dollars, en 2023-2024, c'était 8 millions de dollars, et là on arrive à 87 millions. Quelle est l'explication pour cette variation?

Ms. Voisin: Money was given to Canada Health Infoway. That's part of our health data and digital health program that I was talking about earlier. Canada Health Infoway plays a key role in implementing the Shared Pan-Canadian Interoperability Roadmap for the technical exchange of health data and in ensuring common standards across the country.

Canada Health Infoway is playing a leading role in this project, in collaboration with the provinces and territories.

The Chair: There's another \$4.3 billion in contributions to the provinces and territories for shared health costs. I assume this is in addition to the health agreements. We have the amount for 2024-25, but we don't have the history for previous years, and we don't have the details by province and territory. Would it be possible to send it to us?

Ms. Voisin: As for funding for the agreements with the provinces and territories, a large portion of it was paid out this fiscal year.

The Chair: Is that why there aren't any previous years?

Ms. Voisin: Exactly. However, part of the agreements are from previous funding that began in 2017.

The Chair: That's what we had in our notes.

Ms. Voisin: In 2017, there was 10-year funding for mental health and community home care agreements. That funding continues, and new funding has been added. We can give you the details.

The Chair: The details of the \$4.3 billion? I have one last question for Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada. I see millions and billions of dollars in negotiations and rebates. I almost regret not going into Indigenous law. Can we get an idea of the professional fees in your departments that are related to land disputes or treaty negotiations? How much do you pay in professional fees to consultants, accountants, historians and lawyers? I'd like a breakdown of what seem to be fairly substantial amounts.

This concludes our meeting this evening. Thank you all for your cooperation and discipline. Thank you to the whole team. I would like to remind you that, as far as the commitment to answer our questions is concerned, you are to provide us with the answers by end of day May 15, 2024. I remind honourable senators that the next meeting will be held on Tuesday, May 7, at 9:00 a.m. to continue our study of the Main Estimates.

Mme Voisin : On a donné de l'argent à Inforoute Santé du Canada. Cela fait partie de notre programme sur les données en santé et la santé numérique dont je parlais plus tôt. Inforoute Santé du Canada joue un rôle primordial dans la mise en œuvre de la Feuille de route commune de l'interopérabilité pancanadienne pour les échanges techniques de données en santé et pour avoir des normes communes à travers le pays.

Inforoute Santé du Canada joue un rôle de premier plan dans ce projet, en collaboration avec les provinces et territoires.

Le président : Il y a un autre montant de 4,3 milliards de dollars à titre de contribution aux provinces et territoires pour les frais de santé partagés. Je présume que cela s'additionne aux ententes de santé. On a le montant pour 2024-2025, mais on n'a pas l'historique des années précédentes et on n'a pas le détail par province et par territoire. Est-ce que ce serait possible de nous le faire parvenir?

Mme Voisin : Pour ce qui est du financement pour les ententes avec les provinces et les territoires, une grande partie a été versée durant la présente année fiscale.

Le président : C'est pour cela qu'il n'y a pas d'années précédentes?

Mme Voisin : Exactement. Par contre, une partie des ententes provient d'un financement précédent qui a commencé en 2017.

Le président : C'est ce qu'on avait dans nos notes.

Mme Voisin : En 2017, il y avait un financement sur 10 ans pour des ententes en santé mentale et en soins communautaires à domicile. Ce financement continue et on a ajouté du nouveau financement. On pourra vous en donner le détail.

Le président : Le détail des 4,3 milliards de dollars? J'ai une dernière question pour Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Je vois les millions et les milliards de dollars en négociations et en remises. Je regrette presque de ne pas avoir fait du droit autochtone. Est-ce qu'on peut avoir une idée des honoraires professionnels au sein de vos ministères qui sont liés aux litiges en matière de territoire ou en négociations de traités? Combien versez-vous d'honoraires professionnels pour des consultants, des comptables, des historiens et des avocats? J'aimerais avoir une ventilation de ce qui semble être des sommes assez importantes.

Cela met fin à notre séance de ce soir. Merci à tous pour votre collaboration et votre discipline. Merci à toute l'équipe. Je vous rappelle que, pour ce qui est de l'engagement à répondre à nos questions, vous devez nous faire parvenir les réponses d'ici la fin de la journée du 15 mai 2024. Je rappelle aux sénateurs que la prochaine réunion aura lieu le mardi 7 mai, à 9 heures, pour poursuivre notre étude du Budget principal des dépenses.

As usual, before we adjourn, I would like to thank our entire support team, the interpreters, all the staff, Ms. Dubé, and the analysts. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

Comme d'habitude, avant de lever la séance, je tiens à remercier l'ensemble de notre équipe de soutien, les interprètes, tout le personnel, Mme Dubé et les analystes. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)
